



# Le poids du silence : comment la révolte des Mobondo bouleverse l'ouest de la RDC



OIPIS

DIIS

caritas  
international.be

# Éditorial

## Le poids du silence : comment la révolte des Mobondo bouleverse l'ouest de la RDC

Kinshasa / Anvers / Bruxelles / Copenhague,  
novembre 2025

### Auteurs

CDJP Kinshasa, IPIS, DIIS, Caritas International Belgique

### Photo de couverture

Un villageois, survivant d'une attaque perpétrée par des miliciens Mobondo, porte les marques de blessures infligées à la machette. ©Colin Delfosse

### Citation suggérée

CDJP Kinshasa, IPIS, DIIS, Caritas International Belgique (2025). Le poids du silence : comment la révolte des Mobondo bouleverse l'ouest de la RDC.

La **Commission Diocésaine Justice et Paix de Kinshasa (CDJP Kinshasa)** est un des services techniques au service de l'Archevêque de Kinshasa qui œuvre pour la promotion de la justice et de la paix en vue de la transformation des structures mentales, socio-politiques et économiques qui oppriment l'homme.

L'**International Peace Information Service (IPIS)** est un institut de recherche indépendant qui fournit des informations, des analyses, un renforcement des capacités et des conseils stratégiques sur mesure pour aider les acteurs qui veulent réaliser la vision d'une paix et d'un développement durables, ainsi que le respect des droits humains.

Le **Danish Institute for International Studies (DIIS)** est un institut de recherche publique indépendant qui réalise des études internationales. Le DIIS mène et diffuse des recherches multidisciplinaires, et vise à définir des programmes en matière de recherche, de politique et de débat public.

**Caritas International Belgique** est une organisation de solidarité internationale qui soutient les populations affectées par les crises, les migrations et la pauvreté. Avec ses partenaires, elle met en œuvre des programmes d'urgence, de réhabilitation et de développement durable, tout en promouvant la dignité humaine, la justice et la cohésion sociale au sein et entre les communautés, en Belgique, en RD Congo et à travers le monde

D/2025/4320/12



© Colin Delfosse

 **Belgique**  
partenaire du développement

 **Cofinancé par  
l'Union européenne**

*Ce document a été réalisé avec l'aide financière de la Direction générale belge de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD) et de l'Union européenne. Son contenu ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou de la coopération belge.*

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
1.    Chronologie de la crise : élément déclencheur et expansion	7
2.    Les Mobondo	12
2.1.    Qui sont les Mobondo ?	12
2.2.    Quelles sont les motivations d'adhésion à la révolte des Mobondo ?	13
2.3.    Comment les Mobondo s'organisent-ils ?	14
2.4.    Comprendre les motivations des Mobondo	18
2.5.    Rôle des fétiches et pouvoirs magiques	21
2.6.    Comment les Mobondo subviennent-ils à leurs besoins ?	24
3.    Causes profondes et enjeux	26
3.1.    Bouleversements socio-économiques	26
3.2.    Enjeux coutumiers	28
3.2.1.    Pouvoir coutumier Teke	28
3.2.2.    Rentabilité des terres et pouvoir coutumier	30
3.2.3.    Affaiblissement du pouvoir coutumier	31
3.3.    Accaparement des terres	32
3.4.    Précarité socio-économique des Yaka	33
3.5.    L'absence de l'autorité de l'État dans le « Congo profond »	34
3.5.1.    État congolais	34
3.5.2.    Forces de sécurité	36
3.6.    Plan préétabli ou opportunisme d'entrepreneurs de conflit ?	40
<b>Conclusion</b>	<b>42</b>
<b>Recommendations</b>	<b>44</b>
Aux autorités congolaises :	44
Aux principaux bailleurs, états partenaires, et les Agences des Nations unies :	44
À la société civile congolaise et internationale :	44
<b>Annexe</b>	<b>46</b>

# Introduction

Depuis 2022, l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC) est en proie à un conflit marqué par des atrocités et des conséquences humanitaires de grande échelle – avec plus de 5 000 morts<sup>1</sup> et 280 000 personnes encore déplacées.<sup>2</sup> En apparence, un différend foncier dans le territoire de Kwamouth (Maï-Ndombe), entre les gestionnaires traditionnels de la terre issus de la communauté Teke et des fermiers majoritairement Yaka, a été le déclencheur de cette crise sécuritaire et humanitaire.

L'épicentre de la crise est une milice elusive connue sous le nom de « Mobondo », une appellation née au cours du conflit. Dans la perception populaire, la milice est souvent associée à la communauté Yaka et à ses supposées convoitises hégémoniques sur les terres dont la communauté Teke détient des droits ancestraux.

Combinant violence, croyances traditionnelles, revendications de justice sociale et promesses de changement, la crise des Mobondo s'inscrit dans une histoire riche mais tragique de révoltes violentes en RDC.<sup>3</sup> Toutefois, derrière le prédicat « Mobondo » se cache un phénomène pluriforme. Bien que le nom « Mobondo » suggère une menace homogène, la réalité est différente. Comme lors des précédentes rébellions paysannes, les conflits locaux et les revendications spécifiques influencent fortement le phénomène Mobondo. Ainsi, les éléments Mobondo du territoire de Kwamouth (Maï-Ndombe) et de la commune rurale de Maluku (Kinshasa) présentent des problématiques et des objectifs très différents de ceux de la province du Kwango.

La crise s'est largement étendue géographiquement. Tandis que la milice a initialement émergé dans le territoire de Kwamouth (Maï-Ndombe), elle est aujourd'hui diffuse dans cinq provinces : Maï-Ndombe, Kwango, Kwilu, la commune de Maluku à Kinshasa, avec quelques incursions dans le Kongo Central. Couvrant une grande partie de la région jadis dénommée le « Grand Bandundu », la milice se trouve aux abords de la capitale Kinshasa.

Alors que l'attention internationale s'est focalisée sur les violents conflits à l'est de la RDC, la crise à l'ouest s'est également aggravée. Le nombre de personnes déplacées à l'ouest a encore augmenté en 2025, pour atteindre 280 000 personnes.<sup>4</sup> L'agriculture est aujourd'hui paralysée, avec des terres arables devenues inaccessibles en raison de l'insécurité, des cultures qui ont été détruites, et des prix de denrées alimentaires qui ont été multipliés par quatre. La région constituant le grenier à blé de Kinshasa, la crise a des répercussions notables sur les prix des denrées de base jusqu'à la capitale.<sup>5</sup> L'ONG Action contre la Faim note une hausse des cas de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans. Dans le même temps, suite au conflit, seuls 40% des centres de santé sont fonctionnels.<sup>6</sup> L'éducation est également affectée par la crise. Plusieurs écoles ont disparu, et près d'un tiers des enfants sont déscolarisés.<sup>7</sup> De plus, les voisins paisibles d'hier ont commencé à se méfier les uns des autres, et les tensions ethniques se sont accentuées.

Ce rapport vise, d'une part, à étudier les causes de la crise sécuritaire et humanitaire à l'ouest de la RDC, et particulièrement à proximité de Kinshasa, la capitale congolaise. La recherche propose d'apporter un éclairage sur les tensions intercommunautaires

1 CDJP Kinshasa, *RDC : La situation sécuritaire toujours inquiétante*, 6 mai 2025.

2 OIM, *Analyse de déplacement rapide -RDC région de l'ouest* (22-29 septembre 2025), 24 octobre 2025.

3 Fox R.C., De Craemer W., et Ribeaucourt J.-M., “The Second Independence”: a case study of the Kwilu Rebellion in the Congo, *Comparative Studies in Society and History*, 8.1 (1965): 78-109 ; Ranger T.O., *Connexions between ‘primary resistance’ movements and modern mass nationalism in east and Central Africa : Part I*, *The Journal of African History*, 9.3 (1968): 437-453.

4 OIM, *Analyse de déplacement rapide -RDC région de l'ouest* (22-29 septembre 2025), 24 octobre 2025.

5 Ntoya Ley G., *Le phénomène Mobondo et ses répercussions économiques sur Bandundu : entre crise sécuritaire et déclin des activités commerciales*, Riviera University, Paris, 2025 ; RTBF, *République démocratique du Congo : à l'ouest du pays, un conflit "oublié" s'enlise aux portes de Kinshasa*, 9 octobre 2025.

6 Action contre la Faim, Action contre la Faim intervient contre le choléra à Kwamouth dans le Maï Ndombé, 11 août 2025. (<https://www.actioncontrelefaim.org/actualites/a-la-une/action-contre-la-faim-intervient-contre-le-cholera-a-kwamouth-dans-le-mai-ndombe/>)

7 IPC, République démocratique du Congo : Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë : Janvier-Juin 2025, 27 mars 2025 ; Action contre la Faim (11 août 2025), op. cit. ; OIM (24 octobre 2025), op. cit.

en les inscrivant dans leur contexte historique, administratif et socio-économique local. D'autre part, ce rapport souhaite également contribuer à une meilleure compréhension du phénomène pluriforme « Mobondo » par le biais d'une cartographie de la crise. Cette démarche a pour but de nourrir l'élaboration de stratégies de résolution des conflits éclairées. À cette fin, l'étude prend également en considération les recommandations qui ont été formulées lors des entretiens et des réunions d'échanges sur les conclusions des enquêtes, organisés à Kwamouth et Maluku en septembre 2025.

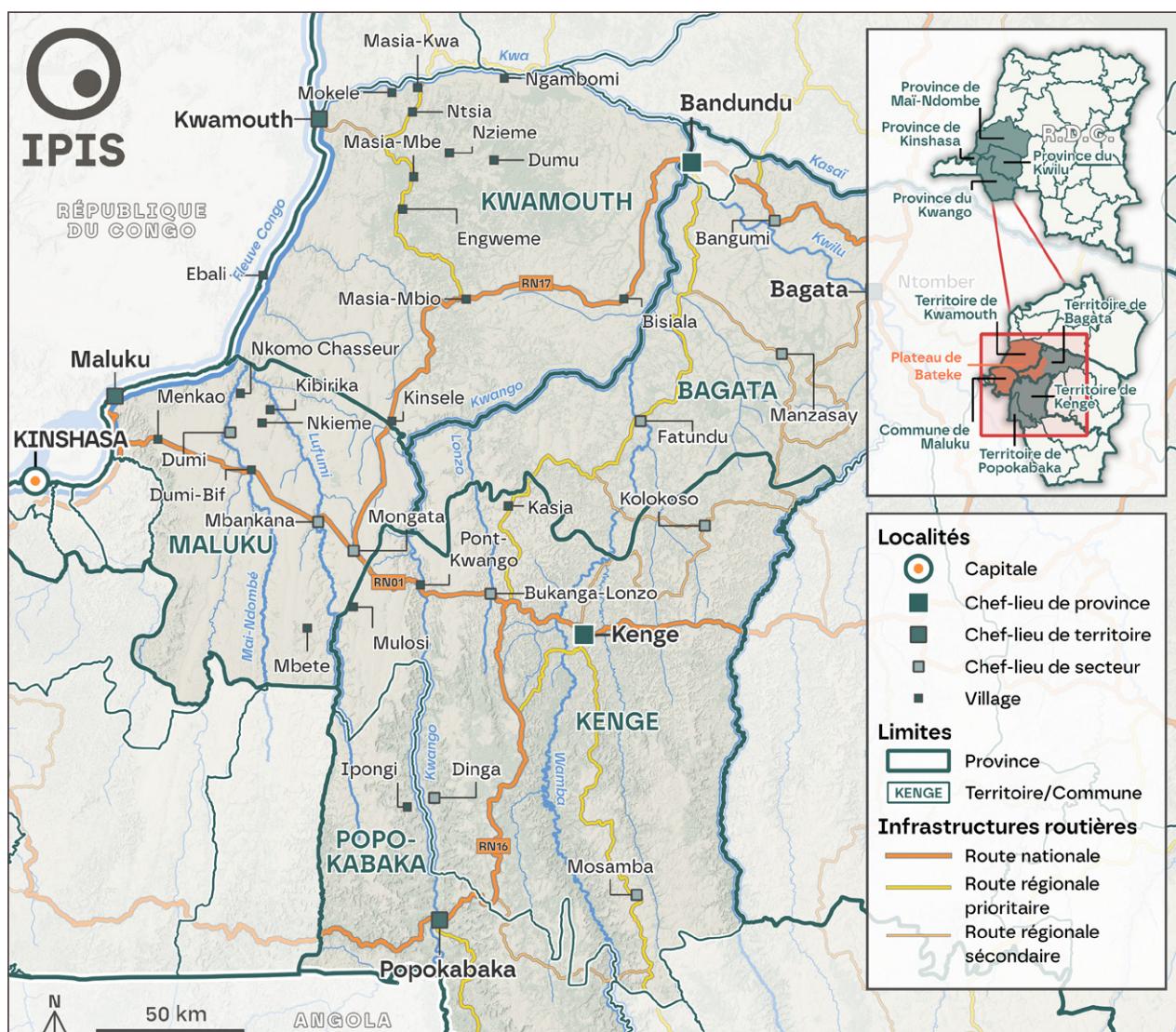
Le présent rapport se focalise sur le territoire de Kwamouth (Mai-Ndombe) et la commune rurale de Maluku (Kinshasa). Il se fonde sur une base de données d'incidents, collectés par les points focaux de la CDJP depuis le début de la crise, ainsi que des enquêtes dans la zone affectée par le conflit, complétées par une revue de la littérature. Nous avons ainsi analysé 328 incidents recueillis entre juin 2022 et juin 2025. Entre janvier et septembre 2025, 185 entretiens semi-structurés et 25 groupes de discussion ont été réalisés auprès d'un large éventail d'interlocuteurs, comprenant des populations

affectées, des anciens combattants Mobondo, des représentants des autorités locales, des organisations de la société civile et des acteurs économiques.

Cette étude constitue un premier effort de recherche et met en exergue la nécessité de poursuivre les investigations dans les autres zones affectées par la crise – notamment les territoires de Popokabaka et de Kenge dans la province du Kwango – afin de compléter le panorama régional et d'approfondir la compréhension des dynamiques à l'œuvre dans l'ouest de la RDC.

Le rapport est composé de quatre chapitres. Le premier donne un bref aperçu de la crise : de sa genèse et de son extension géographique. Le second chapitre analyse en détail le phénomène Mobondo et notamment sa structure, ses motivations, ainsi que son aura mystique. Le troisième chapitre se penche ensuite sur les causes profondes du conflit, ainsi que sur les raisons pour lesquelles la crise s'est rapidement étendue aux provinces voisines. Enfin, les conclusions finales donnent l'analyse succincte des implications du conflit ainsi que des recommandations concrètes destinées aux acteurs concernés.



RÉPUBLIQUE  
DU CONGO

Créée par IPIS en octobre 2025. Cette carte contient des données de CDJP, GFC, GRID3, MapTiler et OpenStreetMap. Les incidents rapportés couvrent la période allant de juin 2022 à juin 2025 et ne constituent pas une liste exhaustive. Les limites administratives et la localisation des incidents indiquées sont approximatives et ne constituent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle.

▲ Figure 1: Zones affectées par la révolte des Mobondo et la crise sécuritaire et humanitaire qui en découle.



# 1. Chronologie de la crise : élément déclencheur et expansion

Le conflit de l'ouest de la RDC a éclaté en juin 2022 dans le village de Masia-Mbe (groupement Bateke-Sud, territoire de Kwamouth, province de Maï-Ndombe). Un changement de pratiques sur les redevances coutumières sur les terres – sorte de droit de fermage local dû aux chefs coutumiers – en a constitué l'étincelle.<sup>8</sup> Le chef coutumier du village, appartenant à la communauté Teke qui détient les droits ancestraux sur la terre, a décidé, à cette période, d'augmenter les redevances coutumières incombant aux exploitants des terres, qui appartenaient eux en majorité à la communauté Yaka. La frustration des paysans et fermiers (en majorité) de la population Yaka a conduit à leur révolte. (Voir section 3.2 ‘Enjeux coutumiers’ pour plus de détails sur le pouvoir coutumier et les redevances.)

Le 10 juin 2022, lors d'un soulèvement visant le carré<sup>9</sup> du chef coutumier du village de Masia-Mbe, Flory Ngamiba, un manifestant (le métayer Blaise Kamiaka Mbiye<sup>10</sup>) a été abattu. Ce drame a déclenché une réponse violente des paysans et fermiers. La situation a rapidement dégénéré : la violence s'est propagée aux villages voisins et certains membres de la communauté Yaka ont consolidé cette révolte en créant la milice armée baptisée « Mobondo ». Dans cette première phase, les violences étaient essentiellement caractérisées par des attaques nocturnes contre des villages Teke du territoire de Kwamouth, ciblant souvent le chef coutumier et son entourage.

Dans les mois suivants et sous l'impulsion des Mobondo, la crise sécuritaire s'est répandue dans le territoire de Kwamouth et la commune rurale de Maluku (Kinshasa), au cœur du « Plateau des Bateke ».<sup>11</sup> L'analyse des incidents recueillis par les points focaux de la CDJP démontre que, dans les premiers mois de la crise, les actes de violence se sont concentrés dans le territoire de Kwamouth. Par la suite, la violence s'est rapidement étendue à Maluku et au territoire de Bagata dans la province de Kwilu, puis à d'autres régions comme les territoires de Kenge et de Popokabaka dans la province du Kwango, avec quelques incursions dans le territoire de Kimvula au Kongo Central (où 14 villages sont abandonnés par leurs habitants).

En 2022, l'ensemble des incidents a eu lieu au territoire de Kwamouth, où la crise a éclaté. En 2023, l'épicentre s'est déplacé vers la commune rurale de Maluku, où le nombre d'incidents violents enregistrés a alors dépassé celui de Kwamouth. L'intensification du conflit est aussi reliée au déploiement des forces armées congolaises (FARDC) dans les zones affectées. En effet, leur implication a donné lieu à des affrontements entre FARDC et Mobondo ainsi qu'à une intensification des violations de droits humains, commises à la fois par les Mobondo et les FARDC. La population locale est donc la principale victime de cette crise. Une analyse des incidents montre que 51% des incidents concernent des actes de violence contre la population — commis principalement par des Mobondo, mais aussi par des forces de sécurité étatiques. (Voir le graphique ci-dessous.)

8 CDJP Kinshasa, *Rapport de l'atelier sur l'analyse de la situation sécuritaire et humanitaire sur la crise du Plateau de Bateke avec les structures ecclésiales*, septembre 2023 p. 6.

9 Les chefs coutumiers ont typiquement leur résidence dans une enceinte (« clôture ») située au milieu du village et communément appelée « le Carré du chef ».

10 Témoignage de la mère de la victime dans l'émission *Masolo na député*, du 25 mai 2023.

11 Les limites exactes du « Plateau des Bateke » ne sont pas entièrement claires. D'une part, il s'agit d'une zone géographique et topographique – qui s'étend même jusqu'au Congo Brazzaville et au Gabon. D'autre part, c'est un terme générique qui renferme tout l'espace habité par le peuple Teke et sur lequel s'est installé un pouvoir coutumier Teke. En RDC, il couvre les territoires de Kwamouth (Maï-Ndombe), Bagata (Kwilu), et les communes de Maluku et Nsele à Kinshasa.

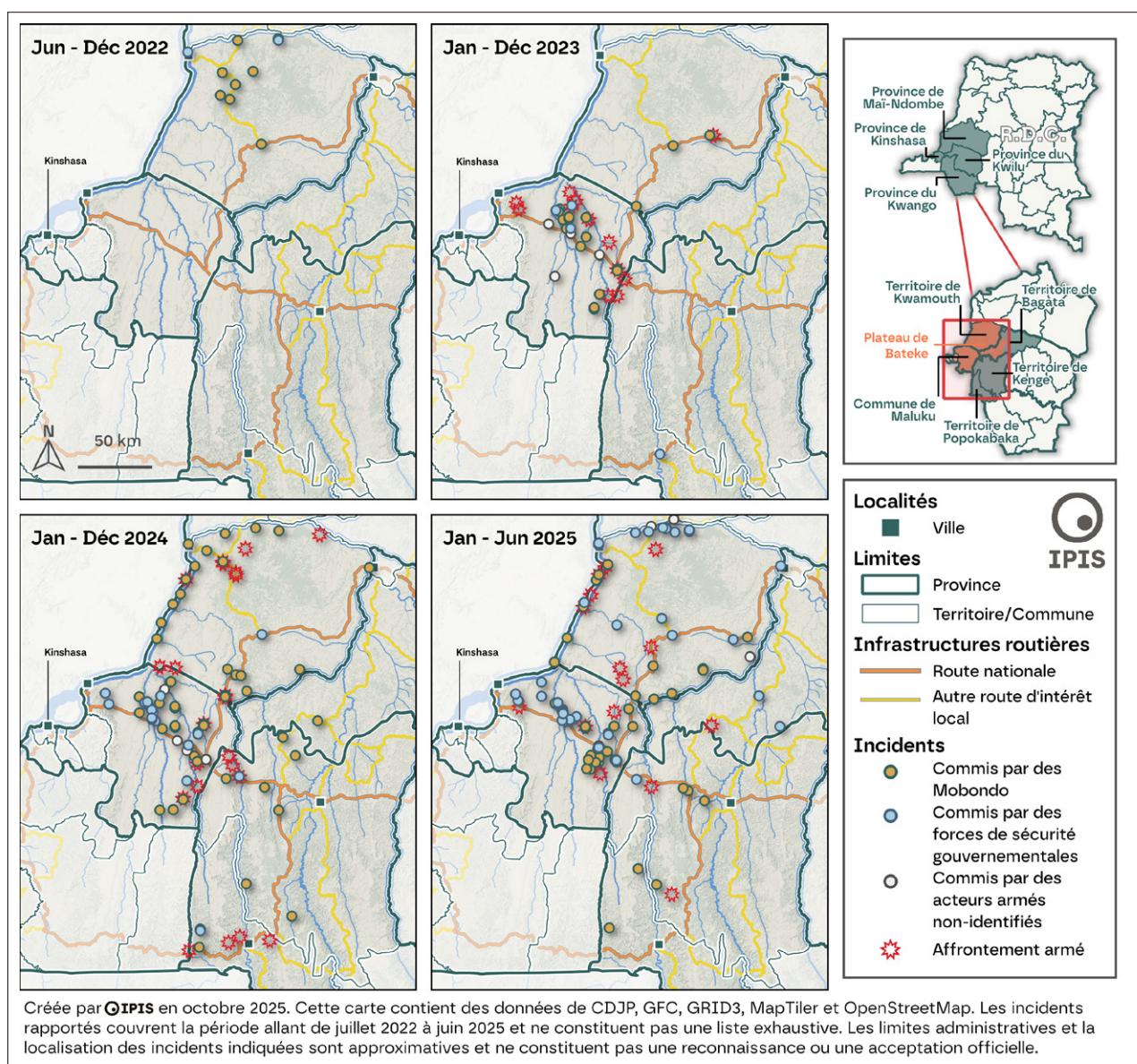
Tableau 1 : Incidents\* signalés par an et par territoire, juin 2022 – juin 2025

Année	Territoire					Total
	Maluku	Kwamouth	Kenge	Popokabaka	Autres***	
2022	0	13	0	0	1	14
2023	33	4	2	1	0	40
2024	54	36	12	8	2	112
Janvier - Juin 2025**	60	44	7	2	9	122
Total	147	97	21	11	12	288

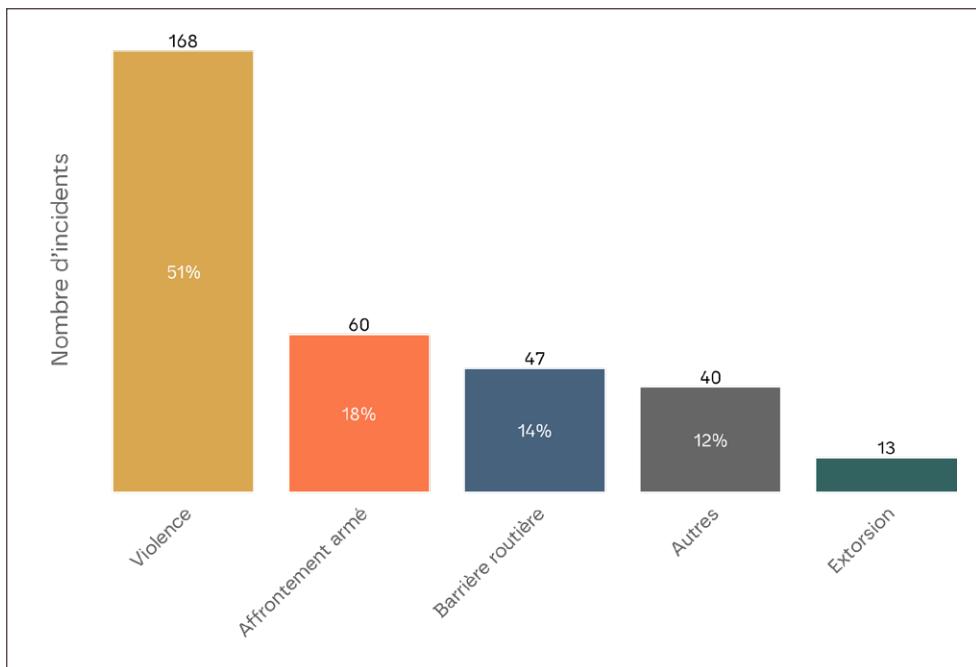
\* Ce tableau recense les incidents relevant des catégories suivantes : « violence », « affrontement armé », « barrière routière » ou « extorsion ».

\*\* Le deuxième semestre de 2025 n'est pas inclus dans ces chiffres, et le nombre total d'incidents pour 2025 sera donc plus élevé que celui indiqué ici.

\*\*\* Les « autres » territoires comprennent ceux de Bagata, Bolobo et Bandundu.



▲ Figure 2 : Mosaïque des incidents par année.



▲ **Figure 3 : Nombre d'incidents (328) ayant eu lieu entre juin 2022 et juin 2025, par catégorie.**



▲ Un militaire patrouille dans le village de Kinzono, ancien quartier général des Mobondo. Les 8 000 habitants ont fui les affrontements entre Mobondo et FARDC. ©Colin Delfosse

Tandis que l'armée renforçait ses effectifs sur le terrain, elle ne contrôlait néanmoins que les grands axes routiers et fluviaux, où se concentrent la plupart des villages. Les Mobondo, en revanche, s'imposent comme maîtres dans les régions plus reculées, connues localement sous la dénomination de "la forêt". Les communautés ne franchissent les lignes de front qu'en cas de besoin extrême. Des retours progressifs de déplacés ont été observés dans les zones où les militaires assurent la sécurité. Néanmoins, les fractures sociales au sein des villages où les différentes communautés se côtoyaient autrefois sont désormais significatives.

La violence a continué à se propager après 2023 dans tous les territoires concernés, mais demeure la plus élevée dans la commune de Maluku. Il est néanmoins important de souligner que l'apparence d'incidents dans les provinces du Kwango (Kenge, Popokabaka) et de Kwilu (Bagata, Masi-Manimba) en 2024 suggère des trajectoires de diffusion du conflit différentes de celles du noyau Kwamouth – Maluku. En effet,

dans la province du Kwango, la première attaque des Mobondo a eu lieu le 17 septembre 2023 à Mulosi, dans le territoire de Kenge. Dans cette zone, les Mobondo installent des barrières temporaires sur les routes, et tracassent – par le prélèvement de paiements illégaux - les bateaux sur la rivière Kwango.<sup>12</sup> Cette expansion à des régions où aucune augmentation des redevances coutumières n'a eu lieu, montre que le problème des redevances n'a été que le déclencheur de la crise.<sup>13</sup> Dans le chapitre 3, nous examinerons plus en détail le contexte historique, administratif et socio-économique dans lequel cette spirale de violence s'est développée, et nous nous pencherons sur les causes plus profondes du conflit à l'origine de la crise actuelle.

Enfin, le nombre d'incidents signalés en 2025 (janvier à juin) n'est pas non plus encourageant. Alors que de nombreuses personnes interrogées lors des enquêtes évoquent un sentiment de fatigue chez les combattants Mobondo dans certaines régions,<sup>14</sup> cela ne se reflète pas dans les statistiques globales des incidents violents.



◀  
Personne déplacée de 72 ans, ayant fui le territoire de Kwamouth et trouvé refuge dans l'école « Nzamu », en périphérie de Maluku.  
©Colin Delfosse

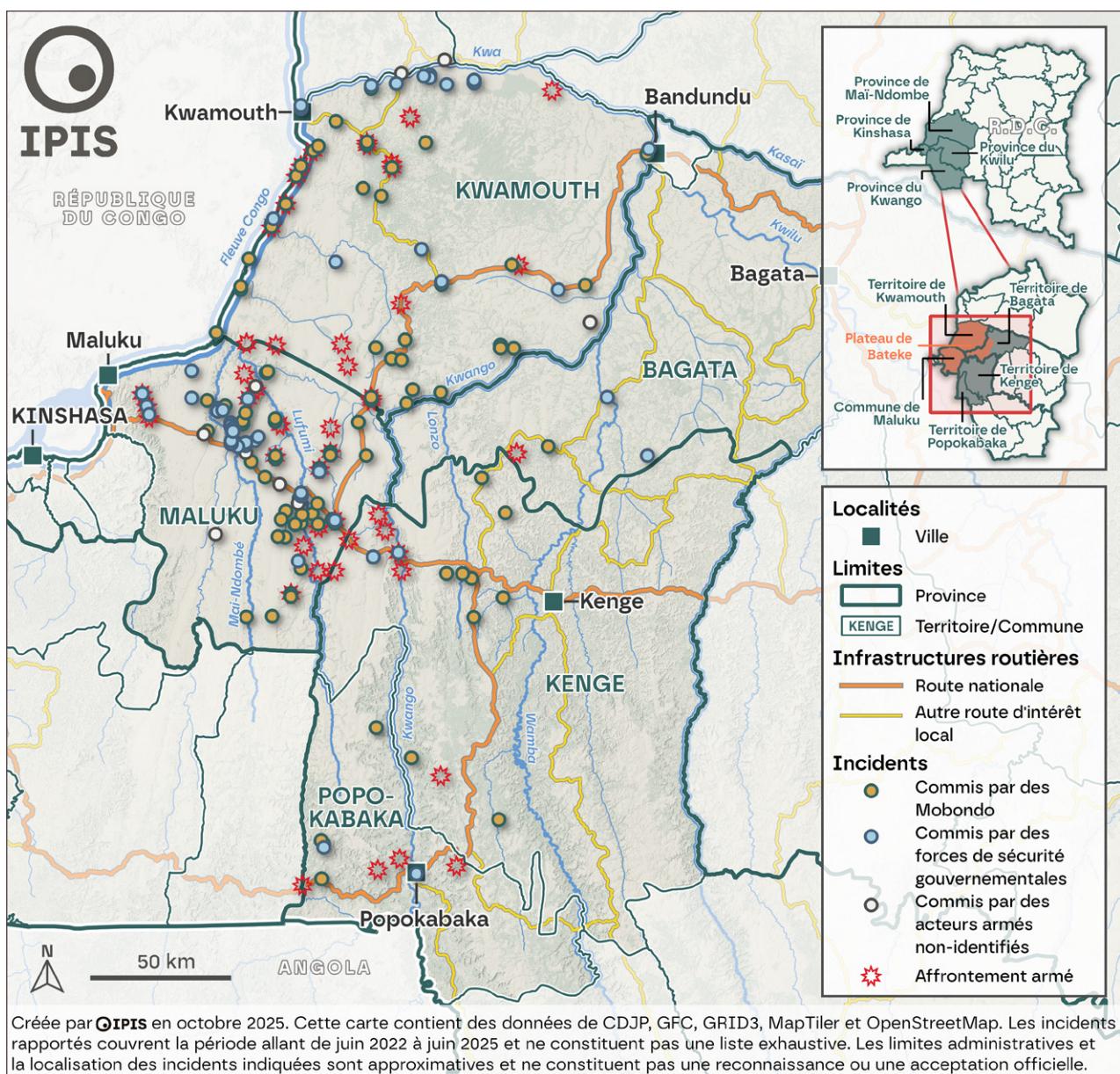
<sup>12</sup> Radio Okapi, *Kwango : des miliciens Mobondo rançonnent de paisibles citoyens à Popokabaka*, 9 février 2024.

<sup>13</sup> CDJP Kinshasa (septembre 2023), op. cit., p. 7.

<sup>14</sup> Voir section 2.2 'Quelles sont les motivations d'adhésion à la révolte des Mobondo ?'



RÉPUBLIQUE  
DU CONGO



▲ Figure 4 : Répartition géographique des affrontements et des exactions commises par les différents acteurs.



## 2. Les Mobondo

Les Mobondo sont au cœur du conflit. Or, jusqu'à présent le phénomène Mobondo reste très flou. Pour cette raison, un observateur compare le groupe armé à « une milice qui ne dit pas son nom ».<sup>15</sup> Toutefois, d'autres sources affirment que les Mobondo sont bien connus et entretiennent des liens avec des acteurs politiques qui alimenteraient ce phénomène. Ce chapitre donne une appréciation du phénomène, envisagé à la fois comme milice, fétiche et mouvement populaire – localement caractérisé comme « mouvement de masse ».

### 2.1. Qui sont les Mobondo ?

Les Mobondo ne sont certainement pas un groupe armé dirigé de manière centralisée avec des objectifs clairement définis. Le phénomène Mobondo doit plutôt être compris comme un mouvement de masse ayant pris de l'ampleur, la révolte s'étant propagée sur la base du mécontentement accumulé parmi les « allochtones » du Plateau des Bateke. Ce mécontentement est multiforme et comprend notamment des frustrations liées à la marginalisation de certaines populations, aux modalités d'accès à la terre et au pouvoir, ainsi qu'à des défis socio-économiques.<sup>16</sup> Un incident localisé (la mort d'un métayer lors du soulèvement contre l'augmentation de la redevance coutumière dans le village de Masia-Mbe le 10 juin 2022) s'est transformé en une violente tempête, au cours de laquelle de nombreux individus et communautés locales se sont approprié la révolte Mobondo, propageant ainsi la violence.

Bien que la majorité des Mobondo soient membres de la communauté ethnique Yaka, le phénomène Mobondo englobe en réalité une gamme beaucoup plus large de communautés. Parmi les Mobondo on compte également des Suku, des Pelende, des Luba, des Bangala, des Mongo, et même, dans le territoire de Maluku, certains Teke. Lors des enquêtes, de nombreux adhérents ont en réalité partagé que leur caractéristique principale serait avant tout d'être des personnes défavorisées dans l'économie rurale du Plateau des Bateke.

Les Mobondo sont des individus âgés de 15 à 60 ans avec, dans certains cas, des enfants mineurs parmi eux. Bien que la plupart des combattants soient des hommes, certaines femmes rejoignent également leurs rangs, comme des ménagères appelées « S4 ». D'autres femmes disposent également d'une certaine autorité et constituent des passages obligés pour obtenir certaines choses. C'est par exemple le cas de la mère du commandant B52. Certaines femmes jouent en outre un rôle important en tant que gardiennes du fétiche Mobondo, en protégeant notamment une casserole contenant des objets mystiques devant toujours être couverte pour préserver l'effet du fétiche.

« Nous vivons tous au village. Avant d'aller au combat, les « S4 » composés des hommes et femmes intronisés, préparent la nourriture pour le groupe qui part en opération. »

Entretien avec d'anciens combattants Mobondo, Maluku, septembre 2025.

La plupart du temps, les combattants sont de jeunes hommes issus de la région dans laquelle ils opèrent. Cela s'explique par la manière spécifique dont le mouvement opère et s'élargit via le recrutement de nouveaux membres. Les groupes d'assaillants constitués ne se déplacent pas d'un village à un autre dans le but de conquérir les nouveaux espaces. Leur mode opératoire est le suivant : certains Mobondo en civil se rendent dans un village, y identifient des habitants locaux réceptifs à leur cause — typiquement des jeunes Yaka désœuvrés et des individus frustrés par la politique des chefs coutumiers Teke. Ils invitent ensuite ces personnes à des réunions où elles sont recrutées et initiées. Ainsi, les attaques sont, à chaque fois, menées par des jeunes issus de la localité qui connaissent bien le terrain. Pour cette raison, de

<sup>15</sup> Bosakaibo G.B., *L'activisme de la milice Mobondo dans le conflit foncier entre Teke et Yaka dans le Grand Bandundu: L'impact de la crise sécuritaire, humanitaire et la restauration de la paix*, Nanzan University, 2024, pp. 105-133.

<sup>16</sup> Voir chapitre 3 pour plus de détails sur les causes du conflit.

nombreuses victimes ont raconté que, malgré leurs déguisements, elles ont reconnu les Mobondo qui les attaquaient : voisins, beaux-parents, enfants d'amis ... Un interlocuteur témoignait : « *Le jour où ils m'ont arrêté, c'est l'enfant d'un ami à moi qui me ligotait. Je lui ai dit 'mon fils' et il m'a dit : Je ne suis pas ton fils, je suis Mobondo, je vais te tuer et boire ton sang.* »<sup>17</sup>

## 2.2. Quelles sont les motivations d'adhésion à la révolte des Mobondo ?

Les membres du mouvement peuvent avoir des motivations diverses à se laisser recruter et endoctriner. Les promesses d'une vie meilleure, la pression du groupe et la peur ont fréquemment été citées comme motivations. Un paysan de l'éthnie Suku du territoire de Kwamouth expliquait que tout le monde autour de lui rejoignait la milice Mobondo. Il était lui-même emporté tant par leur enthousiasme que par la peur de ce qui lui arriverait s'il ne rejoignait pas le mouvement.<sup>18</sup> Lors des entretiens, de nombreux anciens et membres actuels des Mobondo expliquaient qu'un salaire et des terres leur avaient été promis.

« Ils nous disaient qu'ils allaient nous donner une partie de terre ainsi que de l'argent. Et jusque-là, ils n'ont rien donné de concret. »

Entretien avec des anciens combattants  
Mobondo, Maluku, mai 2025.

Afin de grossir les rangs des Mobondo, les propriétaires terriens Teke sont présentés, lors de réunions communautaires de recrutement, comme la source de griefs des agriculteurs – en majorité sans terre – accroissant ainsi la frustration de ces derniers à leur égard. Certains éléments Mobondo ont également tenté de justifier leurs actions en des termes patriotiques, affirmant qu'ils défendaient leur patrie contre la vente massive de terres et le chaos plus général. Un nombre d'entre eux semblent avoir été emportés par l'enthousiasme du mouvement de masse lui-même, qui offrait un exutoire à des frustrations refoulées et faisait naître des espoirs inexprimés mais latents d'une vie meilleure. Ceci est reflété dans le

témoignage d'un Yaka à la commune de Maluku : « *Mobondo n'est pas un fétiche, c'est le fait de venir ensemble* ».<sup>19</sup> Aujourd'hui cependant, les Mobondo se trouvent encore plus démunis, vivant de manière reculée dans la forêt, coupés des villages et marchés.

En 2025, plusieurs personnes interrogées ont souligné une certaine fatigue chez de nombreux Mobondo, en raison des promesses économiques non tenues (d'accès à la terre et de salaire) faites aux combattants par leurs recruteurs. Certains combattants seraient ainsi désillusionnés et dépériraient dans la forêt, victimes de la pauvreté et de la faim. Au cours des entretiens menés en mai 2025 à Maluku et Kwamouth, de nombreux Mobondo se seraient donc montrés réceptifs à un désarmement.

« En ce qui concerne l'affaire de la milice Mobondo, actuellement elle ne tue pas comme auparavant, du fait de la famine qui les ronge. »

Entretien avec un enseignant, Kinshasa,  
mai 2025.

Cependant, lors des restitutions organisées à Kwamouth en septembre 2025, certains Teke réfutaient l'idée selon laquelle les Mobondo pourraient souffrir de la faim « *parce qu'ils ont nos forêts et ont la possibilité de faire les champs* ». Ces derniers estiment que les plaintes des Mobondo, qui se présentent comme des victimes, ne seraient en réalité que des stratagèmes visant à obtenir un accès libre à leurs villages dont ils s'empareraient ensuite, et ce, après avoir déjà pris possession de leurs forêts. Cet exemple illustre la profonde méfiance que la crise a suscitée, et sur laquelle il faudra travailler dans de futurs efforts de réconciliation.

Enfin, et surtout dans la province du Kwango, un phénomène distinct, celui des « Mobondo Kuluna » semble être animé, non pas par les aspirations des Mobondo décrites plus haut mais par des motivations d'enrichissement. Ci-dessous (section 2.4 'Comprendre les motivations des Mobondo'), nous expliquons plus en détail le phénomène des « Mobondo Kuluna ».

17 Entretien avec une personne déplacée à Menkao, février 2025.

18 Entretien, Kwamouth cité, juin 2025.

19 Entretien avec une personne originaire de Kibirika, février 2025.

## 2.3. Comment les Mobondo s'organisent-ils ?

En raison des méthodes de recrutement et de la façon dont le phénomène Mobondo s'est propagé, le mouvement est fortement décentralisé. Souvent, chaque faction Mobondo a son fief dans le campement<sup>20</sup> d'origine – l'habitat (saisonnier) des paysans membres. Chaque faction locale fonctionne comme une entité autonome sous la direction d'un leader local. Les chefs miliciens utilisent le qualificatif « Bana » ce qui signifie « enfants » en Lingala et Kikongo, pour désigner les Mobondo qui leur sont subordonnés. Les chefs sont souvent désignés comme « colonel » ou « général », mais leurs pouvoirs ne découlent pas d'une hiérarchie militaire, ni de la tradition Yaka. Leur rang dépend plutôt de leur charisme ou de l'influence qu'ils exercent sur les autres Mobondo dans la zone. Ce rang peut ensuite être validé par ceux qui se profilent comme leaders du mouvement.

La nature décentralisée du phénomène Mobondo entraîne une grande variation dans les comportements et les revendications au sein du mouvement, rendant difficile l'identification des groupes, la reconnaissance d'interlocuteurs pouvant être considérés comme légitimes, et donc la conduite de processus de pacification. Cette décentralisation explique également certaines contradictions dans les témoignages des populations affectées et d'autres parties prenantes. Un interlocuteur était par exemple convaincu que « *les Mobondo sont très bien organisés, avec des listes, un plan, ...* »<sup>21</sup> tandis qu'un autre témoignait : « *ils sont sans objectif - ils pillent les biens d'autrui et les vendent et prennent la drogue. Ils ne se battent pas pour la terre.* »<sup>22</sup> Les deux positions peuvent se justifier en fonction des caractéristiques et des dynamiques propres à chaque faction.

Bien qu'à l'échelle locale, une grande partie des factions opère de manière autonome, il existe également une structuration globale du mouvement Mobondo. Le nom de « Kiamvu » Kimona Kumbu Odon (souvent

abrégé en Odon Kimona) est fréquemment cité comme l'un des fondateurs présumés du mouvement des Mobondo et comme l'instigateur du conflit entre les Teke et les Yaka. Le titre « Kiamvu » fait référence au roi traditionnel de l'ensemble du peuple Yaka. À la suite du décès du dernier Kiamvu en décembre 2021, Odon Kimona a revendiqué ce titre, avec le soutien du roi des Suku, dénommé Mini-Kongo. Cependant, sa légitimité est contestée. Odon Kimona a notamment été accusé d'être un « faux » Kiamvu de la communauté Yaka.<sup>23</sup> En ce qui concerne son rôle d'instigateur des Mobondo, un leader communautaire de la province du Kwango affirmait que :

*« C'est le grand chef Kiamvu Kimona Odon qui en est l'auteur [du mouvement des Mobondo]. Après lui, il y a quatre présidents. Le bras armé est chapeauté par un Général, suivi de quatre autres généraux suivant la répartition territoriale et provinciale »*.<sup>24</sup>

Ce témoignage a été confirmé par plusieurs sources.<sup>25</sup> La structuration suivante ressort des informations reçues et recoupées :

- Présidence : le mouvement comporterait quatre présidents dont Mandela (coordonnateur des présidents) ; Hata Kijo (responsable de l'axe Kwamouth), Karkos (axe Maluku), et Demouton (axe Kwango) ;
- Bras armé : dirigé par Cobra, qui semble occuper une position hiérarchiquement supérieure aux autres chefs miliciens tels que B52 et Américain Noir, chacun contrôlant son propre fief ;
- Féticheur : Makambo Thomas Saddam, chargé de fournir le *gris-gris* (fétiche ou « Kubidi » en Lingala) aux Mobondo ;
- Porte-parole : Fidèle Kasongo

Les annexes de ce rapport contiennent un tableau encore plus détaillé des différents leaders locaux répondant à ces présidents et commandants militaires.

<sup>20</sup> Les « campements agricoles » (ou *Nganda* en Lingala) sont des logements situés à proximité des champs en brousse où les ménages d'un village peuvent vivre de façon saisonnière. Voir Reyniers C., Karsenty A., et Vermeulen C., *Les paysans sans terre et REDD+ en RDC, Conjonctures congolaises 2015, 2015*, p. 210 ; et Omasombo Tshonda J., *Kwango : Le Pays des Bana Lunda*, MRAC, CEP, CERDAC et CRGM, 2012, p. 146.

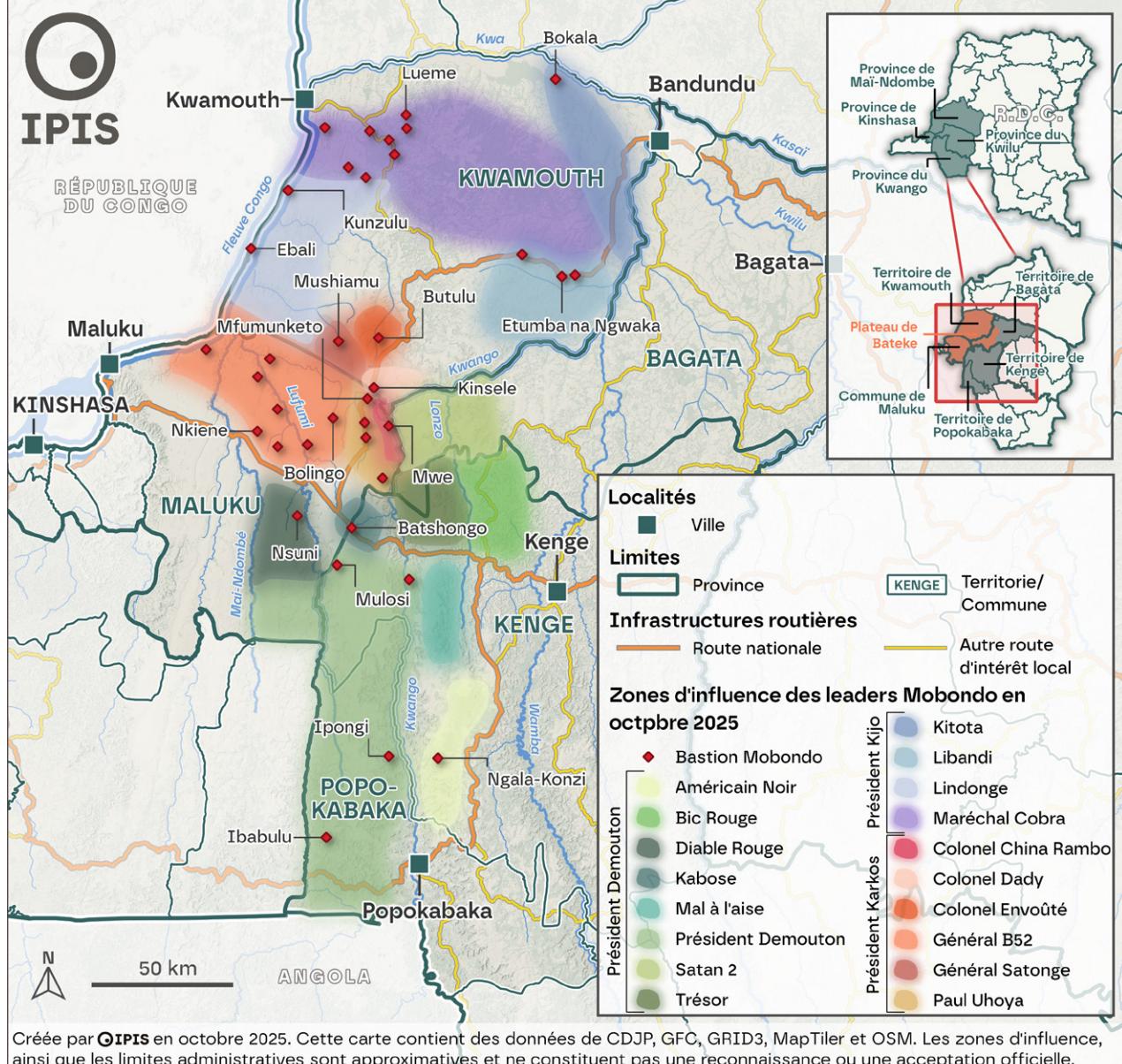
<sup>21</sup> Entretiens avec des personnes déplacées de Kibirika, février 2025.

<sup>22</sup> Personne déplacée de Nsuni, entretien à Menkao, février 2025.

<sup>23</sup> ONU, *Midterm report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2023/990, décembre 2023, p. 25.

<sup>24</sup> Entretien avec un leader Mobondo de Pont Kwango, Territoire de Kenge, juillet 2025.

<sup>25</sup> Entretien avec un leader Mobondo de Pont Kwango, Territoire de Kenge, juillet 2025 ; et Entretien avec un leader et un porte-parole Mobondo, Kinshasa, 5 juillet 2025.



▲ Figure 5 : Localisation des différentes factions et bastions des Mobondo.

\* Un tableau détaillant les différents leaders locaux appartenant à chacune des factions visibles sur la carte est disponible en annexe.

L'influence que ces leaders auto-proclamés ont sur les miliciens en brousse reste variable. Leur fragmentation engendre des affrontements réguliers entre les différentes factions Mobondo, en raison de désaccords locaux. Ainsi, au mois de mai 2025, la faction de « Dady » affrontait les combattants du chef

milicien B52 et de la faction Satonge à proximité de Kinsele (territoire de Kwamouth).<sup>26</sup> (Voir le tableau en annexe pour un aperçu des différentes factions.) Quelques jours plus tard, le colonel autoproclamé Libaya de la faction de Daddy a été tué par une autre faction.<sup>27</sup>

26 Radio Okapi, *Trois morts dans les affrontements entre factions rivales de la milice Mobondo à Kwamouth*, 19 mai 2025.

27 Radio Okapi, *Le chef milicien Libaya tué dans un affrontement entre deux factions de la milice Mobondo à Kwamouth*, 28 mai 2025.

**« Je n'ai aucun problème avec les Mobondo qui sont à moins de cinq minutes de chez moi. J'apprends qu'ils sont à la ferme de l'honorable Laurent Batumona. S'ils veulent me tuer, qu'il le fasse, je ne quitterai pas la terre de mes ancêtres. »**

Entretien avec le chef coutumier de Pongwene, mai 2023.

D'un point de vue logistique, les fermes de certains hommes influents sont souvent considérées comme les bastions des Mobondo (voir la citation ci-dessous). Il est par ailleurs intéressant de noter qu'au niveau local, beaucoup soupçonnent des personnalités puissantes de Kinshasa de ravitailler les groupes Mobondo. Pour ces sources, les Mobondo vivant en forêt ne pourraient pas s'approvisionner par eux même en armes à feu et munitions. Cette suspicion est renforcée par des cas d'interceptions sur les routes nationales de véhicules où des armes ont été trouvées à bord. Le 27 janvier 2025, par exemple, 12 personnes ont été arrêtées par des militaires sur la RN17, à quelques kilomètres de Masia-Mbio, car les forces armées avaient découvert une cache d'armes à feu et d'armes blanches dans la roue de secours de leur tracteur.<sup>28</sup> Afin d'être exhaustif, il convient toutefois de mentionner que les Mobondo se sont également approvisionnés en armes en pillant les FARDC.

Les Mobondo ont un mode opératoire particulier lors des attaques. Initialement, les Mobondo employaient une stratégie offensive largement nocturne. Ils arrivaient souvent dans les villages à 3 ou 4 heures du matin, cachant leur activisme dans le noir de la nuit. Avant d'attaquer leurs cibles, les Mobondo enfilent leurs « vêtements de champs », appliquent des cendres sur leur visage, et se parent de chaînettes traditionnelles (*Mayaka*), souvent coiffés de bandeaux rouges sur la tête, parfois complétés par des perruques de femmes. Comme le décrit un militaire qui a participé à beaucoup de combats contre les Mobondo : « *Pendant l'attaque ils sont très nombreux et ils font beaucoup de bruit, chose qui peut faire peur. Mais sur 100 Mobondo il y a peut-être 20 ou 30 armes, dont certaines sont des armes de chasse. Si on persiste après le premier choc, on peut facilement les maîtriser.* »<sup>29</sup>

De plus, les Mobondo sont des groupes armés qui ne sont pas mobilisés en permanence mais sont plutôt éphémères. La plupart des miliciens Mobondo sont des civils issus des communautés qui ont participé à une ou plusieurs attaques localisées. Seuls certains de leurs leaders et une partie des factions sont mobilisés tout au long de la journée et pendant une période significative. Cependant, ils peuvent introniser un chef coutumier ou nommer un *Kapita – administrateur veillant à l'application des règles coutumières* - dans un village occupé.<sup>30</sup> Par exemple, après avoir occupé le village de Kinsele (territoire de Kwamouth), un certain Magirus fut placé comme Kapita de ce village. Il impose par exemple des redevances aux commerçants, y compris à la vue des militaires présents.

28 Tableau de synthèse des alertes sécuritaires et humanitaires de la CDJP, janvier 2025.

29 Entretien, camp militaire de Kwamouth, juin 2025.

30 Contrairement au chef coutumier qui est le gardien des terres, le Kapita est un civil chargé d'administrer les affaires coutumières, et de veiller au respect et l'application des directives des Mobondo.



▲ Un groupe de miliciens Mobondo à Nkomo Chasseur, Maluku, situé à une centaine de kilomètres de Kinshasa.  
©Colin Delfosse

## 2.4. Comprendre les motivations des Mobondo

La décentralisation qui caractérise le phénomène « Mobondo » rend difficile l'identification des différentes motivations à l'œuvre. Tout porte à croire qu'à l'origine de la crise dans le territoire de Kwamouth, la majorité des Mobondo n'avaient pas envisagé les conséquences de leurs attaques contre les chefs coutumiers, mais pensaient simplement que l'élimination de ces figures, symboles de leur malaise, suffirait à régler la situation. Les premières attaques de 2022, notamment celles à Ntsia (15 juin), Nzieme (fin juin) et Dumu (27 juillet), semblent avoir été une réponse impulsive à l'incident survenu à Masia-Mbe (mort d'un métayer lors de la contestation fiscale le 10 juin 2022). La « milicianisation » de la révolte — marquée par les rituels d'initiation, le port de certains vêtements et l'adoption du nom « Mobondo » — n'est apparue qu'en septembre 2022.

Une analyse plus générale met en évidence que les revendications apparentes des Mobondo de la communauté rurale de Maluku s'articulent principalement autour de griefs liés à la vente de terres par les chefs Teke à des « étrangers » (personnes considérées comme non-originaires de la zone) et aux plus offrants. Dans le territoire de Kwamouth, en revanche, le principal élément déclencheur de la colère des Yaka semble avoir été lié à la fiscalité coutumière. Au-delà des différences entre les territoires de Kwamouth et Maluku, le phénomène Mobondo est aussi nourri par des tensions et des intérêts locaux, voire des règlements de comptes personnels qui contribuent à la mobilisation de certains groupes.

À cette diversité s'ajoutent des groupes opportunistes (criminels), dont les motivations relèvent davantage de la rapacité. Cet opportunisme semble encore plus accentué dans les territoires de Kenge et de Popokabaka de la province du Kwango, où les groupes qui s'identifient comme Mobondo utilisent cette étiquette largement pour se livrer au banditisme.

« ...à Kwango, il n'y a pas nos ennemis Teke. Mobondo a été créé pour chasser les Teke et récupérer nos terres. Ce qui sont à Kwango utilise le nom de Mobondo, mais sont juste des bandits qui tracassent la population... »

Entretien avec le secrétaire d'un chef de Mobondo, Maluku, septembre 2025.

Pour cette raison, les Mobondo opérant dans la province du Kwango peuvent être considérés comme des « Mobondo Kuluna »<sup>31</sup> et être ainsi distingués des Mobondo du Plateau des Bateke dont les revendications gravitent autour des questions d'accès aux terres et des redevances coutumières.<sup>32</sup> Le phénomène de Mobondo Kuluna est apparu dans le sillage de l'insurrection mais concentre son action plus sur la recherche du profit et le pillage, sans distinction relative à l'appartenance ethnique des communautés ciblées.

En se recentrant à nouveau sur l'analyse sur le Plateau des Bateke, certaines récurrences dans les attaques des Mobondo semblent indiquer l'existence de parallèles entre les différents groupes. Ainsi, les chefs locaux et leurs proches collaborateurs constituent fréquemment les premières cibles des attaques menées par les Mobondo dans les territoires de Kwamouth, Maluku et Bagata (Kwelu). Les discours de nombreux groupes laissent entendre une volonté de chasser les Teke du Plateau. Les propos de la victime d'une attaque en sont une illustration : « *lorsqu'ils attaquent un village, ils lancent ce cri : « Lunda! ». Si vous ne répondez pas « Lunda », ils vous tuent.* »<sup>33</sup> Les Mobondo font alors allusion au Plateau de Lunda (Plateau de Bateke) qu'ils veulent conquérir.

31 « Kuluna » désigne des gangs de jeunes urbains intégrés dans la vie des quartiers de Kinshasa, souvent en partenariat avec les partis politiques locaux et les forces de l'ordre. Voir : Lagrange M.-A. et Vircoulon T., *Criminels ou Justiciers? Les Kuluna, gangs de République démocratique du Congo, Global Initiative Against Organized Crime*, 2021.

32 CDJP Kinshasa (septembre 2023), op. cit.

33 Entretien avec une personne déplacée, Nzieme, 16 février 2025.

« La crise qui a commencé à Kwamouth est arrivée ici à Maluku tout simplement parce qu'il faut chasser tous les Teke du Plateau. Voilà pourquoi tous les villages Teke étaient les cibles des Mobondo pour qu'ils soient chassés du Plateau. Et tout le monde était motivé pour être recruté. »

Entretien avec un villageois, Nkomo Chasseur (commune de Maluku), mai 2025.

Des témoignages indiquent que la cible principale des attaques des Mobondo dans les villages des territoires de Kwamouth et Maluku est souvent

le carré du chef. Pour de nombreuses personnes interrogées, cette stratégie apparaît logique: « *pour prendre le pouvoir, il faut éliminer le chef.* »<sup>34</sup>, ou encore : « *ils ciblent en premier les chefs coutumiers parce que ce sont eux qui vendent les terres et eux, les Mobondo, ont un problème de terre. C'est normal qu'ils soient les premiers à être attaqués.* »<sup>35</sup>

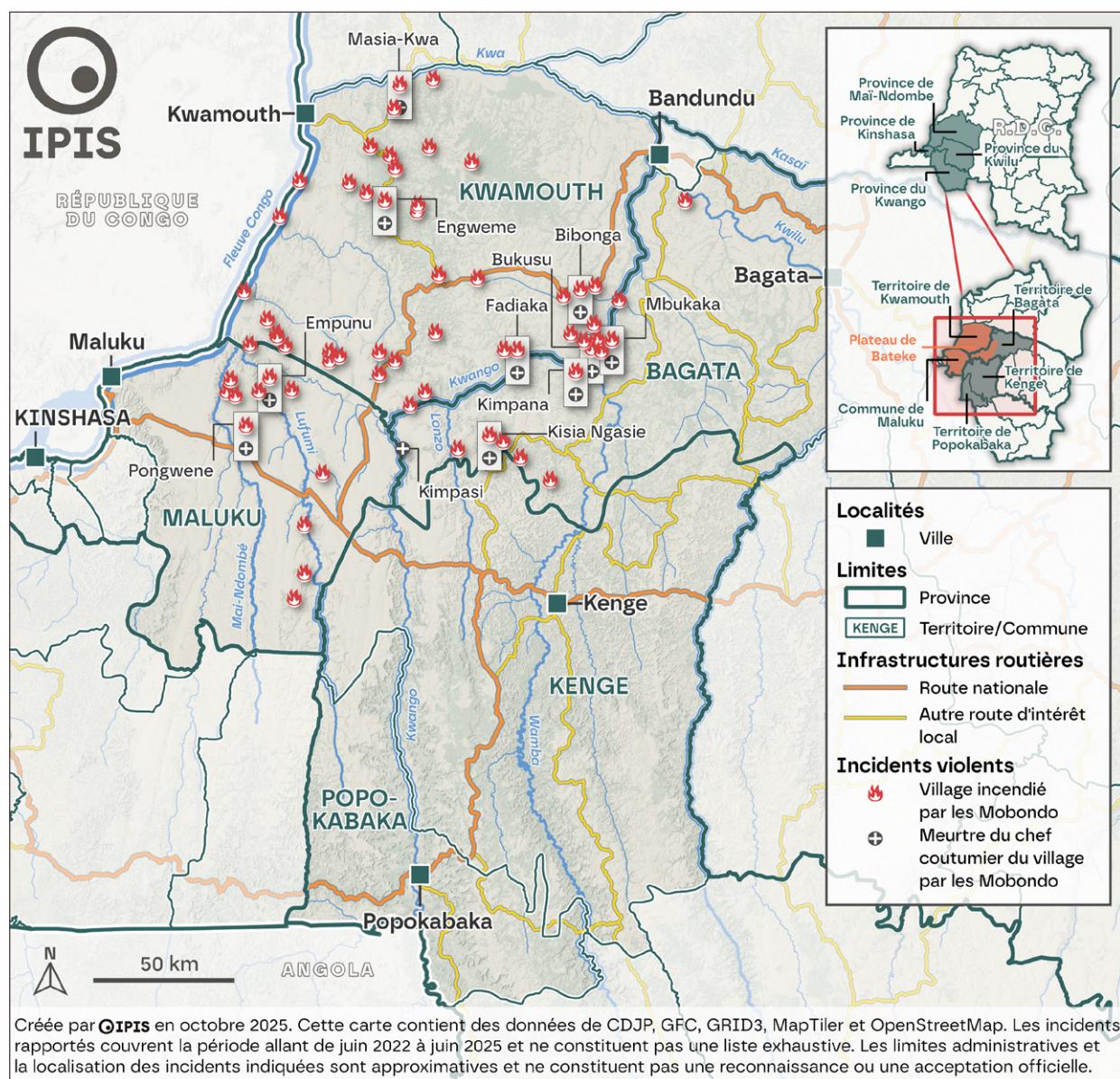
Après avoir attaqué les chefs coutumiers et leurs proches (par exemple leurs administrateurs, ou « *Kapitas* »), les Mobondo peuvent par la suite viser les autres membres de la communauté Teke, saccager le village ou l'incendier avant de disparaître dans la nuit. La mise à feu de villages (tels qu'Engweme, Dumu ou Kinzono) ainsi que la violence ciblée contre les Teke auraient pour but d'instaurer un climat de peur parmi les Teke, et de les pousser à abandonner leurs prétentions foncières.



▲ L'église abandonnée de Kinzono, un village qui comptait autrefois 8 000 habitants, aujourd'hui déserté à la suite de l'attaque des Mobondo et de la reprise par l'armée congolaise. © Colin Delfosse

34 Entretien avec un acteur religieux, Kwamouth cité, février 2025.

35 Entretien avec un enseignant déplacé, Menkao, février 2025.



▲ Figure 6 : Villages ayant été ciblés par les Mobondo et où les miliciens ont incendié le village et/ou assassiné le chef coutumier entre juin 2022 et juin 2025.

La plupart des villages ciblés par les Mobondo sont des villages dont dépend un grand nombre de campements (habitats saisonniers des agriculteurs à proximité des champs). Ainsi, les Mobondo « libèrent » les fermiers (Yaka) de la supervision des chefs Teke dans les villages. « *'Vous buvez l'eau du port, vous mangez du poisson, mais vous ne foulerez plus la forêt de vos pieds'* - c'est en prononçant ces phrases que les Mobondo

*nous ont interdit l'accès à nos fermes.* », commentait un chef coutumier du territoire de Kwamouth.<sup>36</sup> L'objectif des Mobondo semble ainsi être de « libérer » les villages ciblés des propriétaires et autorités coutumières, accusés d'imposer de lourds tributs ou redevances aux métayers.<sup>37</sup> Afin d'effacer toute prétention à la propriété Teke, les Mobondo sont allés jusqu'à rebaptiser des villages qu'ils occupent.

36 Entretien, Ngambomi, 23 février 2025.

37 Quelques campements « libérés » par les Mobondo (Kwamouth) : Méliliémé, Florent, Jokata, Bolingo, Pourquoi pas !, Avocat, Don Pis, Nzenze, Evates, Buka Mukuwa, Kingobo.

Tableau 2 : Quelques exemples de villages rebaptisés dans la commune rurale de Maluku et le territoire de Kwamouth

Ancienne appellation (Teke)	Nouvelle appellation (Yaka)
<b>Commune de Maluku</b>	
Mwana-Mputu	Mawanga II
Mfumu-Nkento	Kenge II
Famwe	Kimbalinga 3
Musabu	Musaka
Nsuni	Ebanda Taku
Ngamekua	Kisiama
Fadiaka	1+
<b>Territoire de Kwamouth</b>	
Liduma	Mawanga
Engweme	Lunda
Etats-Unis	Mapanda
Masia-Mbe	Bulungu
Dumu	Fetshi
Komankiro	Panzi 1
Mfumunzale	Panzi 2
Kunzulu	Kilunda

Avec l'escalade du conflit, le discours s'est durci : il ne s'agit plus seulement de contester les autorités coutumières, mais désormais de chasser les Teke du Plateau. Par conséquent, les déplacements massifs de populations résultant de la crise peuvent être, dans une large mesure, considérés comme intentionnels. D'autre part, certains villages Teke ont également procédé à des expulsions des populations Yaka. Par exemple, « à Ngambomi, nous avons chassé tous les Yaka parce que certains d'entre eux étaient des espions. Comme nous ne pouvions pas les distinguer des autres Yaka qui ne voulaient pas de cette milice, nous avons décidé de les chasser tous. »<sup>38</sup>

Les Mobondo s'attaquent également aux postes militaires, et surtout aux barrières routières érigées par les forces armées. Ces attaques s'expliquent par une haine à l'encontre des militaires, que les Mobondo soupçonnent de connivence avec les Teke. Pour cette raison, les miliciens surnomment les FARDC, « FARTeke ». Les barrières tenues par les FARDC sont également visées car elles entravent l'acheminement des produits agricoles jusqu'aux marchés. Les Mobondo et les populations des zones sous leur contrôle peinent

par conséquent à écouter leurs récoltes agricoles, les chauffeurs ne souhaitant désormais plus entrer en brousse en raison de l'insécurité. Enfin, les attaques à l'encontre des militaires répondent aussi à un objectif d'approvisionnement en armes. Selon un béret rouge déployé à Kwamouth, « *les Mobondo obtiennent surtout leurs armes auprès des militaires lors d'une attaque. Les munitions, ils peuvent les acheter à Kinshasa.* »<sup>39</sup>

## 2.5. Rôle des fétiches et pouvoirs magiques

Ce qui fascine particulièrement dans le phénomène Mobondo, est son caractère mystique ainsi que le recours à des fétiches par les miliciens. Ces fétiches sont supposés rendre les combattants invincibles, tant aux yeux des membres eux-mêmes qu'à ceux de leurs victimes, qu'elles soient Teke ou Yaka. Selon une grande partie des habitants interviewés dans le Plateau, le nom même de « Mobondo » découlait du fétiche utilisé par les miliciens. Cependant, l'initiateur du fétiche « Kubidi », surnommé « Mobondo », Makambo Thomas Saddam explique : « *Je suis l'initiateur des Mobondo. J'ai utilisé ces herbes pour protéger les enfants qui mourraient beaucoup. C'était pour protéger les enfants.* »<sup>40</sup>

38 Groupe de discussion à Ngambomi, juin 2025.

39 Entretien, Kwamouth, 23 juin 2025.

40 Témoignage lors de l'émission télévisée *Masolo na député*, 25 mai 2025.

Les recrues Mobondo sont initiées via des rituels bien identifiés, qui peuvent toutefois varier légèrement d'un bastion à l'autre. Un ancien Mobondo expliquait qu'il y avait trois étapes : « *D'abord, on se lave avec une eau. Cela étant, on reçoit des incisions (scarification) sur les dos, mains, genoux, et poitrine qui doivent protéger ces membres contre les armes. Finalement, on passe sous les jambes d'une femme nue, et on applique une cendre produite d'ingrédients secrets sur la recrue.* »<sup>41</sup> Selon certaines sources, cette cendre est obtenue en brûlant des os des Teke tués par les Mobondo.

« *À Engweme, le corps de mon père fut déterré. Je l'ai constaté un jour où j'y étais de passage. Le cimetière avait beaucoup de trous comme si on avait déterré les corps. Avec certains militaires, nous sommes descendus pour vérifier les faits. Arrivés au cimetière, nous avons vu un groupe de Mobondo avec beaucoup d'os humains entassés à côté d'eux. Lorsqu'ils ont remarqué la présence des militaires, ils ont pris la fuite... »*

Entretien avec un des participants à la restitution de la recherche à Kwamouth-cité, septembre 2025.

Le fétiche est censé protéger les combattants des balles et des armes blanches. De plus, il inspirerait l'intrépidité aux miliciens, leur permettrait de repérer l'odeur de leurs cibles et conférerait le pouvoir de plonger un village dans le sommeil — constituant ainsi une incitation à attaquer sous le couvert de la nuit.

Suite à l'initiation, les Mobondo doivent se conformer à certaines consignes afin de garantir que les fétiches gardent leur pouvoir. Ils ne peuvent par exemple pas porter d'objet métallique ; ne doivent pas manger d'oseille, de *gombo*, de fougères ou de porc ; ou encore avoir des rapports sexuels avant une opération.

D'autres instructions concernent la conduite au combat, comme celle de toujours avancer vers les militaires lors d'un affrontement : « *si tu t'arrêtes tu verras les trous des balles ; si tu recules, tu seras tué.* »<sup>42</sup> Une consigne codifiant la tactique de guérilla précise en outre que le pouvoir du fétiche initié avant l'attaque ne fonctionne que pendant 30 à 45 minutes (ce qui oblige la milice à mener des attaques brèves et surprises avant à se retirer rapidement). Enfin, les Mobondo sont incités à privilégier les déplacements en forêt, celle-ci étant perçue comme dotée de pouvoirs magiques de protection pour les initiés – un avantage stratégique puisque les paysans locaux maîtrisent ces sentiers, contrairement aux militaires qui se perdent en brousse.

« *Si tu reconnaissais avoir enfreint l'interdiction, il faut le dire au chef avant toute opération. Dans le cas contraire, tu seras tué lors de l'opération. Mais si tu dis la vérité, tu recommences l'initiation à zéro. Comme punition, on te frappe avec la machette.* »

Entretien avec des anciens combattants Mobondo, Nkomo Chasseur, mai 2025.

Certains observateurs et sources locales indiquent que ces rituels sont ancrés dans la tradition Yaka. Cela renforce l'analyse selon laquelle la révolte Mobondo est approuvée ou du moins tolérée par des représentants de la tradition Yaka.

En revanche, d'autres sources contestent cette analyse. Elles soulignent qu'il n'existe aucun fétiche nommé « Mobondo » dans la coutume Yaka mais que le fétiche de la communauté est appelé « Kubidi ». Ces sources arguent plutôt que le fétiche des Mobondo aurait été importé de la province de l'Équateur ou de l'est de la RDC. Le féticheur Makambo Thomas Saddam aurait ainsi pu opérer un mélange de pratiques mystiques inspirées de ces régions, qui aurait été baptisé « Mobondo ».«<sup>43</sup>

41 Entretien, Kwamouth, 23 juin 2025.

42 Entretien avec un villageois, Nkomo Chasseur, mai 2025.

43 Selon certains participants d'une des restitutions, un petit groupe de Yaka serait allé à la rencontre de *Mbororo* – communautés pastorales - (qui étaient venus avec des vaches) qui les auraient initiés et leur auraient transmis des pratiques mystiques d'un mode opératoire visant à tuer sans pitié. Le même groupe serait allé voir le féticheur des Mobondo (Saddam) pour une initiation mystique. Le mélange des deux pratiques mystiques serait, dans cette perspective, ce qui a été baptisé « Mobondo ». (Restitution de la recherche à Mbankana, Maluku, septembre 2025.)

Il est vrai que ces rituels d'initiation, et leurs effets supposés, présentent de fortes similitudes avec les modes opératoires des milices Mai Mai de l'Est, voire avec ceux de la rébellion Simba dans les années 1960.

Ces rituels servent à la fois à donner du courage aux combattants, à codifier les tactiques de guérilla et à leur permettre d'accomplir des actes de violence sans en assumer la responsabilité personnelle.<sup>44</sup> (Voir encadré.)

### Mobondo, un fétiche de la tradition Yaka ?

Nos interlocuteurs dressent un tableau confus. Certaines sources Yaka nous ont par exemple indiqué que « le Mobondo est ce qu'on appelle 'Bidenda' en Kiteke, c'est notre fétiche traditionnel ». Dans une interview en 2025, Kiamvu Odon – fondateur présumé du mouvement des Mobondo - soutient cette interprétation. Selon lui, « *Mobondo est le nom en Lingala du fétiche traditionnel Yaka que nos ancêtres utilisaient pour combattre les colonisateurs blancs à l'époque. Dans la langue Yaka on appelait ça 'Kubidi'. Maintenant en Lingala on a baptisé ça 'Mobondo', donc c'est l'arme magique de nos ancêtres.* »<sup>45</sup> Il est cependant important de noter qu'Odon Kimona représente une voix controversée au sein de la société Yaka, qui pourrait avoir son propre agenda à déformer les faits.

D'autres sources contestent vigoureusement l'idée selon laquelle le Mobondo serait un fétiche Yaka, arguant plutôt que le fétiche a été importé de la province de l'Équateur au nord-ouest, ou encore des milices Mai Mai de l'est de la RDC. Plusieurs généraux Mobondo ont eux-mêmes combattu à l'Est dans les rangs des FARDC, il se pourrait donc qu'ils soient les relais de ces pratiques. Cela signifierait que les Mobondo ne représenteraient pas la coutume Yaka et ne seraient pas non plus une expression de la volonté Yaka, mais qu'ils se soient plutôt éloignés des voies de leurs ancêtres.

Il demeure certain que ces aspects rituels contribuent à donner du courage aux combattants, et ils aident à extérioriser les épisodes violents. Une fois le fétiche dissipé, le milicien peut revenir dans la société en tant que membre « ordinaire ».

Deux anciens combattants Mobondo l'ont expliqué comme suit : « *À votre arrivée, dès que tu adhères au mouvement Mobondo, ils vont prendre une lame de rasoir, te faire des signes en te blessant et sur ces petites blessures ils mettent cette poussière préalablement fabriquée. Ensuite, ils vont te faire boire cette boisson ancestrale appelée Lotoko mélangée avec d'autres produit, puis on t'amène au temple pour être intronisé. Ainsi tu deviens assaillant et le sang de personnes ne te dira rien. Lors des attaques, un Mobondo tue sans se rendre compte, c'est une fois que les effets de la cérémonie se terminent qu'il se rend compte du mal qu'il vient de faire.* »<sup>46</sup> Un autre ancien Mobondo a reconnu que cette cérémonie rendait les miliciens dépourvus d'émotions et altérait leurs fonctions cérébrales. Ce ex-combattant a ainsi participé à une embuscade contre son propre père.<sup>47</sup>

<sup>44</sup> Voir à ce propos Bwenge A. M., *Les milices mayi-mayi à l'Est de la RDC : dynamique d'une gouvernementalité en situation de crise*, Revue Africaine de Sociologie, 7(2), 73–94, 2003.; Mbindule Mitono C., et Nzereka Mugendi N., *Géopolitique des conflits intra Mai-Mai au Nord-Kivu (1993-2002)*, dans Maindo A. (Ed.), Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale, (pp. 147–169). L'Harmattan, 2007.

<sup>45</sup> Entretien téléphonique, juillet 2025.

<sup>46</sup> Entretien avec des anciens combattants Mobondo, Maluku, mai 2025.

<sup>47</sup> Entretien avec un ancien combattant Mobondo, Maluku, mai 2025.

## 2.6. Comment les Mobondo subviennent-ils à leurs besoins ?

Les Mobondo ont plusieurs mécanismes de financement à leur disposition : le pillage lors des raids contre les villages ; le vol de véhicules et l'extorsion des passagers lors des embuscades ; l'imposition de taxes aux fermiers et de taxes de transit aux barrières routières ; ainsi que la commercialisation des produits agricoles et forestiers.

Ces activités « économiques » varient considérablement d'une région à l'autre. Dans le territoire de Kwamouth, par exemple, on observe peu de mécanismes systématiques et ciblés de la part des Mobondo pour ponctionner la population civile. Au contraire, les différentes factions peuvent piller lorsque l'occasion se présente, lors d'attaques organisées à d'autres fins. À Kwamouth, de nombreuses factions Mobondo ne sont pas actives en permanence et n'ont donc pas besoin d'un financement continu. Néanmoins, ils peuvent dépouiller leurs victimes de tous leurs biens lors d'une attaque ou d'un enlèvement. Dans les villages conquis, les Mobondo vivent souvent des fruits et des champs abandonnés par les populations ayant fui la violence. Cependant, on note chaque année (entre 2022 et 2025) une hausse du nombre d'attaques lorsque les cultures sont prêtes à être récoltées, les céréales mûres (dont le maïs) étant alors faciles à piller dans les champs.<sup>48</sup> Comme de nombreux villages sont désormais coupés des voies de transit de marchandises (en raison des barrières routières des FARDC) et que les champs pillés tendent à ne pas être remis en culture (en raison de l'insécurité), de nombreux groupes Mobondo souffrent désormais de la faim et manquent de produits manufacturés.

Dans la commune rurale de Maluku, on observe des mécanismes de financement plus calculés. Les factions

Mobondo ont parfois érigé des barrières routières afin d'imposer des taxes de transit aux camions commerciaux.<sup>49</sup> Des passagers sont également soumis à des exactions.<sup>50</sup> Il est à noter que ces incidents ont commencé à survenir en 2023, à peu près au moment où les forces armées congolaises se déployaient dans la région. Au niveau du village de Kinsele, par exemple, (qui marque la limite administrative entre la commune de Maluku et le territoire de Kwamouth sur la RN17) les Mobondo ont érigé pendant les premiers mois de 2025 une barrière visant à taxer le trafic à quelques mètres à peine de la barrière des services étatiques.<sup>51</sup>

De plus, nous disposons de témoignages directs d'exploitants de fermes à Maluku qui confirment payer systématiquement des taxes aux Mobondo. Ces fermiers ont expliqué avoir été approchés à plusieurs reprises par différents chefs Mobondo, dont B52, qui leur a proposé de se faire « enregistrer » afin d'éviter les raids, les pillages ou le harcèlement, et ce, juste après que leurs fermes aient été attaquées et entièrement pillées par les hommes de B52 en décembre 2024.  
*« Pour travailler avec quiétude au Plateau, on doit collaborer avec les Mobondo qui demandent un montant forfaitaire de 80\$ pour s'enregistrer moyennant un document (« note de reconnaissance »). Nous les exploitants des fermes nous enregistrons pour ne pas tout perdre : on donne l'argent et les noix de cola. Après 3 mois, vous pouvez encore donner quelque chose (20\$). »<sup>52</sup>* Via ces extorsions, les Mobondo s'insèrent également progressivement dans le panorama des autorités régissant l'accès aux terres.

Des rapports font également état de collusion entre les Mobondo et les FARDC visant à faire passer clandestinement du charbon de bois (*makala*) produit dans les zones sous contrôle des Mobondo, vers les marchés de Maluku Port et de Kinshasa où il est revendu.<sup>53</sup>

48 Voir également : Télé 50, *Kwamouth : un agriculteur tué et son champ saboté par des miliciens Mobondo*, 29 juillet 2025.

49 Radio Okapi, *Kinshasa : deux miliciens Mobondo capturés à Maluku*, 4 juillet 2025.

50 Actualite.cd, *Kwamouth : l'armée alerte sur la tracasserie perpétrée par les Mobondo, des chauffeurs rançonnés sur la RN 17*, 21 avril 2025.

51 Radio Okapi, *Des miliciens Mobondo perçoivent des taxes illégales sur la RN17 au village Kinsele (Mai-Ndombe)*, 10 mai 2025.

52 Entretien à Kinshasa, mai 2025.

53 Exakte-info.net, *Kinshasa : Les Mobondo s'installent à IBI où ils ciblent des fermes dans un climat de terreur à 135 km de la ville de Kinshasa*, 5 mai 2025.



▲ Fabrication de charbon dans le village de Nkomo. © Colin Delfosse

Enfin, dans les provinces du Kwilu et du Kwango, les Mobondo semblent principalement motivés par la rapacité. Toutefois, il ne faut pas non plus trop exagérer la différence entre Kwilu et Kwango et les autres provinces. À Kwilu, par exemple, des chefs ont également été assassinés. Dans cette province, les autorités ont signalé que les Mobondo les ont remplacés en tant que collecteurs des taxes sur la commercialisation des produits agricoles au niveau de leurs barrières, entraînant ainsi des pertes considérables de recettes fiscales pour le territoire.<sup>54</sup> Dans la province du Kwango, la quasi-totalité

des incidents enregistrés avaient un but lucratif : braquages de bateaux fluviaux, barrières routières imposant des taxes de passage et augmentation de la criminalité attribuée à des groupes se présentant sous l'appellation « Mobondo ». Depuis mi-2025, ces éléments Mobondo recourent également davantage aux enlèvements contre rançon ainsi qu'aux braquages d'usagers de la route. Ceci est par exemple le cas des miliciens actifs sur le pont Kwango (territoire de Kenge) et dirigés par le chef milicien connu sous le nom de guerre de Mabende.<sup>55</sup>

<sup>54</sup> Actualite.cd, *Kwilu : avec la tracasserie des Mobondo au village Parking, la province perdrat près de 5 millions CDF le mois* (DGREK), 16 août 2024.

<sup>55</sup> netic-news.net, *Kwango : Les Mobondo exigent désormais des rançons après des kidnappings*, 13 juillet 2025 ; et Actualite.cd, *Kwango : Nouvelle attaque des Mobondo sur la RN1 en moins de 48 heures*, 8 août 2025.

### 3. Causes profondes et enjeux

Bien que la crise ait éclaté à la suite de l'augmentation des taxes coutumières dans le territoire de Kwamouth, les violences se sont rapidement propagées à des régions qui n'étaient pas concernées par cette augmentation fiscale. Il est donc clair qu'il existe d'autres causes sous-jacentes qui motivent les différents acteurs du conflit, telles que : des transformations économiques, les mouvements migratoires, la gestion désordonnée des questions foncières par des chefs locaux, l'affaiblissement du pouvoir coutumier, l'accaparement des terres par les élites, ainsi que la faiblesse de l'État. Nous aborderons les causes profondes de la crise dans les sections suivantes (3.1 à 3.5).

On peut également se demander pourquoi le conflit n'a pas éclaté plus tôt, les tensions intercommunautaires et autres causes profondes à l'origine du conflit étant latentes depuis longtemps. Si certains avancent l'hypothèse d'un plan préétabli – une question que

nous aborderons dans la section 3.6 – il semble également que de nombreux acteurs opportunistes aient profité de cette crise pour servir leurs intérêts personnels et attisent ainsi la dynamique conflictuelle.

#### 3.1. Bouleversements socio-économiques

Les bouleversements économiques sur le Plateau des Bateke présentent à la fois des défis et des opportunités. La croissance de la population à Kinshasa — et par conséquent la hausse de la demande en denrées alimentaires — a augmenté la pression sur les terres fertiles du Plateau, une région auparavant caractérisée par une agriculture principalement itinérante en raison d'un manque d'infrastructures. En outre, le manque d'emplois et d'opportunités économiques dans certaines provinces de l'ouest de la RDC a entraîné des mouvements migratoires, y compris vers le Plateau des Bateke.



Un agriculteur près du village de Dumi. Majoritairement rurales, les communautés Yaka et Teke se disputent depuis 2022 les terres fertiles proches de Kinshasa. © Colin Delfosse

L'une des causes profondes majeures de la crise dans le territoire de Kwamouth, et la province de Maï-Ndombe plus généralement, réside dans l'intégration économique progressive mais non-encadrée de la

province de Maï-Ndombe dans l'économie péri-urbaine de Kinshasa, la capitale congolaise.

Dans le passé, la province de Maï-Ndombe faisait partie du « Congo profond », caractérisé par une économie de subsistance reposant sur l'agriculture et l'exploitation de produits forestiers. Son intégration dans l'économie nationale et internationale a toujours été, selon la monographie de Tervuren<sup>56</sup>, caractérisée « *par un mode d'exploitation totalement extraverti sans*

*pratiquement de valeur ajoutée locale. ... Aujourd'hui comme hier, on s'y rend pour y prélever ses ressources.* » Les baleinières – péniches à fond plat - et autres bateaux s'y rendent à partir de Kinshasa pour acheter des produits bruts à bas prix, manufacturés et revendus à des prix plus élevés ailleurs, au détriment des communautés locales.<sup>57</sup>



▲ La rivière Kwango marque la frontière entre la province de Kinshasa et celle du Kwango. Le pont de la Route nationale 1, qui relie la capitale au centre du pays, en fait un point de passage stratégique, permettant aux habitants de villages enclavés de rejoindre Kinshasa. © Colin Delfosse

À ceci s'ajoute une croissance rapide de la population à Kinshasa, passée d'environ 10,5 millions d'habitants en 2013 à plus de 17 millions en 2024<sup>58</sup>, qui entraîne une demande insatiable en produits de base. Les agriculteurs et producteurs de charbon autour de la capitale sont ainsi incités à produire toujours

plus, négligeant souvent les jachères nécessaires à la régénération des sols et contribuant à leur dégradation. Cela conduit à ce que des chercheurs appellent « *un phénomène boule de neige* » marqué par l'extension continue de la frontière agricole vers la brousse autour de Kinshasa, dans toutes les directions,

56 Omasombo Tshonda J. (ed.), *Mai-Ndombe: Mosaïque de peuples établie sur un patrimoine naturel*, MRAC, 2019.

57 Selon nos interlocuteurs, un sac de *makala* coûte environ 15 000 Francs congolais à Kwamouth, 40 000 à Maluku et 60 000 à Kinshasa. La valeur ajoutée est donc absorbée ailleurs, par les commerçants. La même différence de prix s'applique aux commerces des autres produits.

58 <https://www.macrotrends.net/global-metrics/cities/20853/kinshasa/population>, consulté le 31 octobre 2025.

accompagnée d'une déforestation progressive.<sup>59</sup> De ce fait, des zones auparavant reculées de la province s'intègrent progressivement à l'économie périurbaine de Kinshasa.<sup>60</sup> Ceci est particulièrement accentué dans la commune rurale de Maluku et le territoire de Kwamouth, en raison de leur situation géographique relativement accessible depuis Kinshasa, par la route et par le fleuve.

Ceci fait du Plateau des Bateke un pôle d'attraction pour des migrants internes en provenance des zones alentour. La province du Kwango voisine, par exemple, a longtemps été l'un des districts les plus pauvres du pays, comportant peu d'industries et de routes. Ses sols sont peu fertiles, et le commerce des diamants en provenance de l'Angola voisin est en déclin.<sup>61</sup> Par conséquent, de nombreux jeunes Yaka, Suku et Pelende ont cherché fortune ailleurs, notamment à Kinshasa-ville, mais aussi à Kwamouth et à Maluku, devenus des pôles d'attraction pour la main-d'œuvre migrante grâce à la fertilité et la disponibilité de leurs terres et à leur connexion plus aisée avec la capitale. Au cours des dernières décennies, ce qui représentait un flux migratoire limité s'est transformé en des arrivées

beaucoup plus massives de migrants à la recherche de terres à cultiver.<sup>62</sup> L'expansion rapide de l'agriculture à petite échelle qui en découle est visible de manière aérienne. Elle prend la forme d'une déforestation rapide sur l'ensemble du territoire de Kwamouth et de la commune rurale de Maluku entre 2000 et 2024, à mesure que la brousse est convertie en terres agricoles.<sup>63</sup>

### 3.2. Enjeux coutumiers

#### 3.2.1. Pouvoir coutumier Teke

La communauté Teke vivait traditionnellement sur les rives du fleuve Congo et de ses affluents.<sup>64</sup> Le droit congolais, autant l'héritage du régime colonial que des coutumes précoloniales, confère aux chefs coutumiers — en majorité issus de la communauté Teke dans cette zone — le droit de gérer l'accès à la terre dans les milieux ruraux. Ainsi, les autorités traditionnelles Teke jouent un rôle important pour ceux qui souhaitent cultiver dans ces régions. Auparavant, le petit nombre de migrants internes était géré de manière décentralisée par chaque chef de village (voir encadré).

#### Gouvernance foncière traditionnelle chez les Teke

En RDC, l'État est le propriétaire exclusif des terres et peut uniquement en accorder la jouissance. Toutefois, en réalité, beaucoup des zones rurales congolaises restent régie par le droit coutumier. L'institution de l'autorité traditionnelle est décentralisée chez les Teke. Il existe des « chefs des terres » et des « Kapita ». Un chef des terres (ou « Mfumu ») est le vrai détenteur du pouvoir coutumier sur la portion de terre qu'il administre. Généralement, les portions de terre administrées coutumièrtement par les *Mfumu* sont très étendues et constituées de plusieurs petites communautés ou villages. Un *Kapita* est le représentant du *Mfumu*. Il est choisi par ce dernier pour le représenter et administrer coutumièrtement un village, collecter les redevances, attribuer des droits d'usage des terres agricoles et rendre compte au *Mfumu*.

59 Reyniers C., Karsenty A., et Vermeulen C. (2015), op. cit., p. 215.

60 « Selon Trefon et al. (2005), les aires périurbaines en Afrique Centrale sont définies par la proximité d'une zone urbaine densément peuplée, a croissance démographique rapide et a importante dégradation de l'environnement. Ces espaces se singulariseraient également par une gouvernance hybride juxtaposant les agents de l'état et l'autorité traditionnelle et par des activités économiques extractives et productives pour la subsistance et le commerce. Ils seraient en outre en état de forte dépendance aux ressources naturelles et à l'agriculture. » (Source : Vermeulen C., et al., *Enjeux fonciers, exploitation des ressources naturelles et Forêts des Communautés Locales en périphérie de Kinshasa*, RDC, Biotechnol. Agron. Soc. Environ. 2011 15(4), 2011, pp. 535-544.)

61 Omasombo Tshonda J. (2012), op.cit.

62 Soit venus directement à Kwango, soit après un séjour à Kinshasa, où il s'avérait difficile de trouver du travail. (Source : Reyniers C., Karsenty A., et Vermeulen C. (2015), op. cit., p. 210.).

63 On attribue 75% de la déforestation à la production de manioc. (Sources : <https://gfw.global/4leod20> ; et Diaw M. C., et Franks P., *Production Alimentaire, Expansion Agricole Et Déforestation Au Mai-Ndombe, RDC*, International Institute for Environment and Development, 2022, p. 11.).

64 Alors qu'ils vivent désormais dans la capitale Kinshasa, et l'axe routier de Kwamouth (RN17), et le territoire de Bagata (Kwili).

Les chefs de terre Teke ont longtemps géré l'accès à la terre avec un système coutumier bien établi : une procédure réservée aux membres de la communauté du chef, impliquant des paiements symboliques en nature, et d'autres modalités pour les étrangers.

Si un nouvel arrivant souhaitait exploiter un campement agricole en brousse, le chef lui octroyait une portion de forêt après le versement des présents exigés par le chef. Cette allocation de terre était généralement prévue pour une durée de 3 ou 5 ans de culture, assortie d'une clause de versement d'une redevance annuelle (par exemple une redevance d'un sac de maïs par saison agricole). Dans le cas où un demandeur cherchait des terres dans une zone de savane — plus proche des villages et rivières pour élever du bétail — il était entendu que l'accès était recherché pour une période plus longue. Ce type d'accès à la terre impliquait le paiement d'une redevance périodique en espèces, et/ou même en nature (selon les chefs). On appelait ce type d'intervenants un « fermier ».<sup>65</sup>

Dans les régions les plus reculées, les chefs coutumiers sont responsables uniquement de la gestion de l'usage des terres au sein de leur propre communauté. En raison de sa proximité avec le marché de consommation en forte croissance de la capitale, l'arrière-pays de Kinshasa est devenu de plus en plus attractif et a entraîné, au cours des dernières décennies, un mouvement croissant de migrants internes (voir ci-dessus).

Pour gérer le nombre important de paysans nouveaux-venus, de nouvelles pratiques foncières se sont graduellement développées dans les années 2000. Les migrants « allochtones » sollicitaient des campements agricoles situés dans la forêt pour leur fertilité. Au fur et à mesure que la demande croissait, certains *Mfumu* Teke ont saisi cette opportunité lucrative pour vendre des terres – et non plus seulement à en attribuer des droits de fermage contre redevance. Cette pratique s'est accentuée vers les années 2000 et a pris des allures affairistes inquiétantes après les années 2010. Les populations « allochtones » occupant des campements étendus ont fait venir de la main-d'œuvre (généralement des Yaka et quelques autres communautés non-originaires) pour une exploitation optimale des espaces agricoles qui leur avaient été octroyés. Les communautés « allochtones » qui détiennent des campements peuvent maintenant aussi sous-louer une petite parcelle à d'autres métayers pour que ces derniers la cultivent pendant une saison agricole en échange d'une redevance sur

la production. Ainsi des ménages se sont installés de manière saisonnière dans des « campements » en brousse pour cultiver les champs plus éloignés.<sup>66</sup> Par ce biais, la plupart des personnes « allochtones » sont aujourd'hui intégrées dans l'économie rurale du territoire de Kwamouth. Au fil du temps, ces campements saisonniers se sont transformés en établissements permanents, dotés de leur propre nom et de porte-paroles plus ou moins reconnus. Leurs habitants investissent également dans leurs terres. Cependant, pour les chefs Teke, ces pratiques relèveraient encore d'arrangements considérés par eux comme temporaires et provisoires, la terre ne pouvant pas être vendue selon la coutume.

En outre, les revenus générés par ce système de sous-traitance ont également créé des tensions. Du point de vue des chefs Teke, la transformation d'agriculteurs en rentiers a encore une fois brouillé la prérogative du chef en matière d'attribution des droits d'utilisation des terres et de perception du tribut relié. Ainsi, un exploitant titulaire d'un droit d'usage pouvait payer les deux sacs de céréales constituant sa redevance coutumière au chef, mais dans le même temps recevoir lui-même 10 sacs des cultivateurs à qui il sous-louait des parcelles. Des chefs Teke ont alors rejeté cette nouvelle rentabilité qui leur échappait. « Certains Yaka percevaient plus de redevances que moi », a commenté l'un d'eux, « ils subvertissent mon autorité en tant que chef en se comportant comme des chefs eux-mêmes ».<sup>67</sup>

65 Reyniers C., Karsenty A., et Vermeulen C. (2015), op. cit.; Vermeulen C., et al. (2011), op. cit., p. 540.

66 « La multiplication des *nganda* constitue une réponse à la pression accrue sur les terres et à la paupérisation des sols aux alentours du village. Les autochtones bénéficiant d'une rente sur le travail des allochtones cultivant leurs campements n'ont pas à faire de grands champs pour s'assurer un revenu. » (Source : Reyniers C., Karsenty A., et Vermeulen C. (2015), op. cit., p. 210.) « *Nganda* » signifie une dépendance d'un village. (Source : Omasombo Tshonda J. (2012), op.cit., p. 146.)

67 Entretien avec un chef de terre, Kwamouth, mai 2025.

## L'exemple du campement d'Engambo du village d'Ebali (Kwamouth)

L'adjoint de l'administrateur du territoire (AT) de Kwamouth a très bien illustré la manière dont ces tensions entre les chefs de village et les fermiers ont dégénéré en un conflit où ces derniers ne reconnaissent plus la légitimité de l'autorité traditionnelle. L'AT adjoint a donné l'exemple du campement d'Engambo.<sup>68</sup>

En juin 2022, il a effectué une mission avec le Conseil de sécurité du territoire au village d'Ebali (Kwamouth) pour régler une mésentente entre le chef et les fermiers du campement d'Engambo. Le chef du campement d'Engambo se plaignait à l'AT adjoint du comportement du chef du village d'Ebali, qui n'exigeait pas seulement des redevances coutumières mais se permettait aussi de venir les retirer par la force. De plus, le montant des redevances avait significativement augmenté, passant d'un à quatre sacs de maïs. Pour ces raisons, les fermiers du campement ont témoigné avoir décidé de « *se libérer de cette forme d'esclavage* », en formant leur propre village.

L'AT adjoint affirmait toutefois être surpris par le comportement du chef du campement d'Engambo. Pour empêcher tout accès à la ferme qu'ils exploitaient et à ses environs, les fermiers avaient érigé des barrières. L'AT adjoint lui-même avait été obligé de s'identifier auprès des gardiens pour venir à la rencontre du chef du campement. De plus, il trouvait remarquable que ce chef du campement s'habille comme un chef coutumier Yaka, « *mais il exerçait [son pouvoir coutumier Yaka] sur une portion des terres traditionnellement Teke* ».

Toutefois, on ne peut pas réduire la crise à la question de redevances. Comme l'observe le fils du défunt chef coutumier du village d'Engweme : « *Engweme est un village où les Mobondo ont assassiné un grand nombre de personnes dont 22 membres de la famille du chef coutumier. Pourtant, dans notre village, les Yaka ne versaient pas la redevance coutumière... Malgré ça, il [notre chef] a été décapité.* »<sup>69</sup>

### 3.2.2. Rentabilité des terres et pouvoir coutumier

Les chefs Teke ont progressivement réalisé que les nouveaux arrivants Yaka (souvent mêlés aux Suku et

aux Pelende) gagnaient des redevances substantielles et ont donc commencé à les percevoir comme une importante source de revenus. L'accès à la terre est ainsi devenu plus transactionnel. La rentabilité croissante de la location des terres a eu deux répercussions importantes sur l'autorité des chefs Teke.

D'une part, la hausse de la demande pour les terres a conféré au pouvoir coutumier une valeur accrue, en faisant un enjeu économique potentiellement lucratif. Cela a accentué l'importance et la complexité des questions de succession aux postes de chefs Teke. (Voir encadré ‘Succession des chefs Teke’.)

## Succession des chefs Teke : moments de compétition et de tensions

La succession parmi les chefs de terre Teke n'est pas simplement patrilinéaire ou matrilinéaire, mais alterne aussi entre certaines familles claniques considérées comme « ayant droit ». Il s'agit d'une tradition perçue comme saine car elle garantit que le pouvoir du chef soit limité dans le temps, mais elle introduit également des moments de confusion et de convoitise potentielle à chaque période de succession et passation. De plus, le service

68 Entretien avec un ancien représentant d'une autorité locale à Kwamouth, Kwamouth-cité, février 2025.

69 Témoignage lors de la restitution des résultats de l'étude à Kwamouth, septembre 2025.

public des affaires coutumières ne détient aucune documentation écrite sur ce mode opératoire ni sur les familles ayant droit au titre pour chaque chef de terre (chefferie).

Des chefs coutumiers de Dumu (Kwamouth) confirment qu'ils ont eu des difficultés à accéder à leur poste malgré leur statut d'ayant droit : « *J'ai repris le pouvoir en 2022. C'est parce que je connais mes droits que je suis là. Les chefs de groupement, surtout à Dumu, vendaient le pouvoir coutumier. C'étaient donc souvent les ayant droits qui sortaient perdant. Je souhaite vraiment que ça puisse changer un jour. Il faut que l'État remette de l'ordre.* »<sup>70</sup>

Des tensions liées à la passation du pouvoir coutumier sont par exemple survenues dans le groupement de Bateke Sud. Dans les mots d'un interlocuteur : « *...certains chefs coutumiers avaient acheté leur pouvoir auprès du chef du groupement, qui leur avait imposé une redevance, chaque année, pour garder leur pouvoir. Il est arrivé qu'il soit impossible pour ces chefs coutumiers de Dumu de verser cette redevance avec le peu qu'ils recevaient de leurs fermiers. Ainsi, pour se retrouver, ces chefs coutumiers ont baissé la redevance coutumière de 2 à 4 sacs de maïs par an*

<sup>71</sup>. Le chef de groupement intérimaire à Dumu a ainsi été accusé de chercher à favoriser certains candidats dans les conflits de succession en échange d'une part des redevances que ces derniers percevaient en leur qualité de chefs de terre. Un membre de la société civile de Ngambomi observait que « *ce dernier vendait le pouvoir coutumier à ses alliés. En échange, il leur demandait un pourcentage de leur redevance coutumière.*<sup>72</sup> Comme disait un autre interlocuteur : « *Je les appelle 'les Mfumu de 10%'. Ils sont là pour servir ceux qui les ont placés au pouvoir et pour leurs propres intérêts. Ils sont prêts à tout pour ça. Ils ont vendu des terres en désordre même aux Yaka.* »<sup>73</sup>

D'autre part, parce qu'il n'est pas possible d'imposer des redevances à sa propre communauté, les chefs Teke se sont particulièrement intéressés à l'attribution de terres aux Yaka, aux Suku et aux autres migrants internes.

« *De 2012 à 2020, la situation était devenue impossible. Les chefs coutumiers vendaient des terres en désordre.* »

Entretien avec un enseignant, Ngambomi,  
23 février 2025.

### 3.2.3. Affaiblissement du pouvoir coutumier

En raison des conflits de succession des chefs coutumiers et de la vente anarchique des terres (voir également section 3.3 ‘Accaparement des terres’), beaucoup de Teke se sont désolidarisés de leurs chefs, qu'ils accusent de saper les traditions coutumières. De telles pratiques auraient nourri une crise latente du pouvoir coutumier chez les Teke.<sup>74</sup>

Un interlocuteur affirme que « *la terre appartient aux ancêtres. Vendre les terres, c'est trahir les ancêtres qui nous les ont léguées.* »<sup>75</sup> Pour cette raison, dans les villages où les chefs se sont adonnés à des pratiques relevant de la corruption, « *nos pouvoirs ancestraux et nos fétiches ont été gâchés : quand les eaux et les forêts sont vendues, les [esprits des] ancêtres n'ont plus d'endroit où rester. Ils sont partis et nous n'avons plus de protection. Les chefs ont tout vendu, c'est leur faute.* »<sup>76</sup>

70 Entretien avec un chef coutumier, Kwamouth, février 2025.

71 Entretien avec une autorité religieuse de Kwamouth, février 2025.

72 Entretien avec un enseignant, Ngambomi, 23 février 2025.

73 Groupe de discussion, Kwamouth cité, 18 février 2025.

74 Une crise reconnue par les chefs Teke dans le « compte rendu de la réunion de chefs coutumiers Teke du territoire de Kwamouth », 17 août 2020.

75 Entretien avec un représentant d'une autorité coutumière, Nzieme, 16 février 2025.

76 Entretien avec un chef de terre Teke, Kwamouth, mai 2025.

Il est essentiel de souligner cet aspect pour une bonne compréhension des perceptions locales de la crise des Mobondo. Selon plusieurs interlocuteurs Teke, l'une des principales raisons de cette crise réside dans l'érosion de leurs propres pouvoirs coutumiers — leurs chefs, gardiens de la coutume, n'ayant pas respecté la tradition. Un chef local a formulé cette perception comme suit : « ... le fait qu'un chef coutumier abandonne ses traditions pour les remplacer par celles d'une autre tribu est une trahison à l'encontre des ancêtres qui lui ont légué ce pouvoir. Celui qui le fait est automatiquement maudit par les ancêtres et il y a beaucoup de conséquences. C'est ce que nous vivons aujourd'hui. »<sup>77</sup> Pour un autre chef : « Parfois quand je regarde ce que ces gens nous ont fait, je me dis que c'est peut-être une punition de Dieu. Les chefs coutumiers d'avant n'ont pas respecté leur caractère sacré car tout pouvoir vient de Dieu et nous devons être des saints comme Dieu. Vous savez, le mot « Teke » signifie « celui qui aime vendre » : si un Teke laisse cette dénomination prendre le dessus sur lui, il va commencer à vendre même ses biens les plus précieux jusqu'à tout perdre. Les chefs coutumiers vendaient des terres partout. C'était vraiment un échec pour la culture Teke, nos coutumes, nos mœurs et surtout nos relations avec d'autres peuples. »<sup>78</sup>

Le phénomène Mobondo est donc en partie interprété par certains Teke, comme la conséquence ou expression d'une crise coutumière au sein de leur propre communauté.

### **3.3. Accaparement des terres**

À partir de 2010, une autre problématique s'ajoute. L'élite Teke entretenant de bonnes relations avec le pouvoir en place à Kinshasa, certains chefs coutumiers ont entrepris certaines ventes de grandes étendues de terres à des hommes politiques.<sup>79</sup> Ceci était particulièrement accentué à Maluku, zone périurbaine attractive par sa proximité avec Kinshasa.

Plusieurs sources sont convaincues que les acheteurs potentiels en provenance de Kinshasa n'hésitaient pas à soudoyer les chefs coutumiers ainsi que le ministère chargé de la délivrance des titres fonciers pendant la procédure. Selon un interlocuteur, « il est très facile

*d'obtenir de faux titres ou de les falsifier si on a des contacts pertinents dans les ministères fonciers. ».<sup>80</sup> Ainsi, plusieurs titres existaient pour les mêmes parcelles, alors que tous étaient garantis par les chefs ou le ministère, donnant lieu à davantage de conflits fonciers. Dans les mots d'une autre personne interviewée : « Les Teke ont presque tout vendu. ... ils vendent un même terrain à 4 ou 5 personnes et les gens se battent. C'est cela la source des conflits. ... ils vous vendent la terre mais ils disent qu'ils vous la font louer. Ils aiment la magouille. »<sup>81</sup>*

Que ces terres aient été acquises légalement ou non, la conséquence demeure que de petits producteurs, sans titre officiel, se retrouvent brusquement privés de leurs espaces de culture. Une agricultrice a témoigné : « Nous les fermiers, nous avons vécu des choses à Masia-Mbe. Je suis de l'ethnie Mumbala et j'ai acheté une ferme là-bas, la ferme X. Un jour, le chef coutumier a décidé de vendre une partie de ma ferme à un certain Monsieur Y. Mon mari venait de mourir et je n'avais personne pour me défendre. Ce problème a failli me tuer, mais j'ai pu survivre. Je suis restée avec une petite partie de ma ferme. Quelque temps après, les Mobondo nous ont attaqués et aujourd'hui j'ai tout perdu. »<sup>82</sup>

Par ailleurs, les personnes ayant acquis des titres fonciers sur de larges surfaces ont participé à la raréfaction des terres et à l'amplification des conflits au sein des communautés.<sup>83</sup> Un chef de quartier souligne la responsabilité de ces grandes personnalités : « Les coutumiers n'ont pas le droit de vendre, par contre, ils donnent en location avec contrat. Mais parce que ceux qui louent sont des hommes forts, des politiciens, ils se les approprient en se faisant fabriquer des documents au niveau des affaires foncières. Comment expliquer qu'un chef coutumier peut céder plus de 1000 hectares à un particulier sans la présence de l'État. [...] On a du mal à connaître ces genres de contrats qu'ils font. »<sup>84</sup>

Cette pratique de vente de vastes étendues de terres est surtout observée dans la commune rurale de Maluku, mais semble plus marginale dans le territoire de Kwamouth. Il existe de nombreux exemples illustratifs d'hommes politiques ayant acheté de grandes étendues à Maluku. Il s'agit par exemple de l'ancien président Joseph Kabilé, propriétaire du domaine de Kingakati,

77 Entretien avec un chef de terre Teke de Masia-Kwa, février 2025.

78 Entretien avec un chef de terre Teke de Masia-Kwa, février 2025.

79 Diaw M. C., et Franks P. (2022), op. cit., p. 24.

80 Entretien avec un courtier foncier, Kinshasa, mai 2025.

81 Entretien avec un enseignant, Menkao, février 2025.

82 Entretien avec un groupe de femmes, Masia-Kwa, février 2025.

83 CDJP Kinshasa (septembre 2023), op. cit., p. 9.

84 Entretien avec un chef de quartier, Maluku, février 2025.

et de l'honorable Laurent Batumona – homme politique et député national honoraire – qui possède de grandes étendues dans les villages de Talangayi, Kimanyunu, Tansia et Mpungwene.

### 3.4. Précarité socio-économique des Yaka

La terre fertile et les opportunités économiques ont attiré de nombreux jeunes Yaka, Suku et Pelende vers le Plateau des Bateke (voir section 3.1 ‘Bouleversements socio-économiques’). La plupart des arrivants — manquant de ressources pour acquérir leur propre parcelle — devaient se contenter de cultiver de petites parcelles de terre comme métayers dans des campements appartenant à d'autres. Même parmi les Yaka qui possédaient leurs propres fermes, certains ressentaient parfois un manque de respect dans le traitement des chefs de terre Teke. Les Yaka et d'autres « allochtones » se retrouvaient ainsi relégués comme citoyens de second rang sur le Plateau des Bateke. La vie dans les campements restait précaire.

Les habitants et paysans sans terre devaient pour certains céder une portion significative de leur production au titre de redevance, sans pour autant avoir accès aux services associés aux villages.<sup>85</sup>

Outre leur situation économique défavorisée en tant que métayers, beaucoup de Yaka manquent aussi de sécurité foncière, ne se voyant accorder qu'un droit d'exploitation renouvelable mais d'une seule saison pour leurs parcelles.<sup>86</sup> Ces contrats d'une année renouvelable ne sont pas appréciés par les Yaka, d'autant plus que les chefs coutumiers peuvent à tout moment vendre les terres attribuées à autrui.

La révolte à Kwamouth a suscité une volonté d'un changement radical chez de nombreuses populations défavorisées du Plateau, rendant de nombreux jeunes réceptifs aux promesses d'un avenir meilleur que les Mobondo (et les entrepreneurs de conflit derrière eux) leur offraient.



▲ Un agriculteur près du village de Dumi. © Colin Delfosse

85 Reyniers C., Karsenty A., et Vermeulen C. (2015), op. cit., p. 210.

86 « Les investissements à long terme ... ne sont envisageables qu'à condition que les villageois aient la conviction que les fruits de leur travail reviendront à leur ménage. L'importance de la sécurité foncière a déjà été soulignée dans la littérature sur le plateau des Batéké (Peltier et al. 2014, Vermeulen et al. 2011) et sur REDD+ (Duchelle et al. 2014, Larson et al. 2013). » (Source : Reyniers C., Agroforesterie et déforestation en République démocratique du Congo. Miracle ou mirage environnemental ?, dans Mondes en développement, 2019/3 n° 187, 2019, pp. 113-132.)

### **3.5. L'absence de l'autorité de l'État dans le « Congo profond »**

L'absence de l'autorité étatique (contraignante) dans la région du conflit est l'une des causes structurelles de la crise. Elle a nourri d'une part les velléités expansionnistes de certains Yaka, ainsi que le comportement irresponsable de certains chefs coutumiers Teke dans la gestion de terres. Elle est également partiellement responsable de l'aggravation du conflit et de l'incapacité à mettre fin à la spirale de la violence.

En premier lieu, nous examinerons l'incapacité du gouvernement à intervenir (section 3.5.1), puis le rôle des forces de sécurité (3.5.2).

#### **3.5.1. État congolais**

L'absence de l'autorité étatique effective et contraignante se manifeste à plusieurs niveaux, tant dans la gouvernance foncière, l'administration, de la médiation, et la sécurité. Des interlocuteurs interrogés reprochent à l'État son incapacité à gérer la crise. L'État a notamment été considéré comme incapable d'établir un climat de paix au début de la crise, laissant les miliciens Mobondo opérer librement. Les critiques portent également sur le caractère limité de son intervention, malgré la récurrence des exactions.

Sur le plan foncier, l'État congolais s'est remarqué par son inaction et son manque de contrôle sur les transactions foncières. Puisque le pouvoir coutumier en RDC ne détient qu'un droit de jouissance sur les terres rurales, il incombe à l'État de superviser les opérations foncières - une responsabilité régaliennne qui n'a pas été assumée dans la région. Par ailleurs, de grandes étendues de terre ont été acquises par des acteurs politiques avec la participation des autorités administratives. Par conséquent, l'État a toléré, voire contribué, à la raréfaction des terres disponibles et a failli à protéger les moyens de subsistance des petits agriculteurs.

La faiblesse de l'État se manifeste également par l'absence d'infrastructures de base, et ce, malgré l'intégration des zones affectées dans l'économie périurbaine de Kinshasa. Cette situation alimente la perte de confiance des jeunes, dont certains ont rejoint

le mouvement des Mobondo en raison de la situation désespérée dans laquelle ils se trouvent au quotidien.

L'État n'a pas non plus pleinement assumé ses responsabilités en matière de protection des civils. Il était pratiquement impossible pour les autorités locales et coutumières — pour rappel, il s'agit ici d'un pouvoir coutumier Teke, déjà fragilisé et contesté (voir section 3.2.3 'Affaiblissement du pouvoir coutumier') — de faire face à une situation imprévisible d'une telle ampleur, marquée par des tueries, des incendies et des pillages. Confrontées à cette vague de violence majeure, plusieurs autorités coutumières se sont retrouvées contraintes de fuir.



▲ **Agricultrice dans un champ de manioc, près du village de Dumi. © Colin Delfosse**

Le gouvernement central n'a pas réussi à réagir de manière appropriée et avec la réactivité nécessaire. Dans un premier temps, le déploiement des forces militaires a même contribué à une nouvelle escalade de la violence. (Voir section 3.5.2)

« Au village de Kibirika, le chef avait un féticheur pour assurer sa protection. Ce dernier lui a donné un champignon en lui disant que : 'si tu vois ce champignon pourrir, il faut fuir'. Après un temps, ce champignon a pourri.

Au lieu de nous prévenir aussi, il a fui lui-même avec les membres de sa famille, sans le signaler à la communauté... Nous avons subi lorsque les Mobondo sont arrivés sur place... »

Entretien avec un villageois de Kibirika, février 2025.

Les initiatives de médiation pour restaurer la paix à l'ouest du pays ont également été peu fructueuses. Le gouvernement congolais a entrepris trois grandes initiatives, à savoir :

- L'initiative de médiation menée par Fabrice Zombi Kavabioko, dit « Mini Kongo », nommé par le Président de la République en 2022 ;
- Le dialogue initié par le Vice-Premier Ministre, Ministre (honoraire) de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Peter Kazadi, en avril 2024 ;
- L'initiative pilotée par le Vice-Ministre de l'Intérieur chargé des Affaires coutumières, facilitée par l'Initiative pour un Leadership Cohésif [ILC], aboutissant à « l'Accord de Nganda » en septembre 2024 ;

Parmi ces initiatives, la mise en place de la commission de pacification dirigée par « Mini Kongo », un prétendu roi coutumier Suku proche de la communauté Yaka, est la plus critiquée.<sup>87</sup> De nombreuses personnes interrogées accusent notamment « Mini Kongo » d'être un des instigateurs du phénomène des Mobondo et, plus grave encore, de les armer. Sa nomination a donc immédiatement sapé la crédibilité de la commission aux yeux des Teke. « Mini Kongo » a d'ailleurs été arrêté en juillet 2025<sup>88</sup>, selon des sources politiques, pour avoir tenté de fournir des armes aux Mobondo. Une source anonyme a expliqué que l'accusé aurait lui-même affirmé avoir acheté des armes en Afrique du Sud à la fois pour contribuer à la lutte armée contre le M23 dans l'est du Congo et, pour approvisionner les Mobondo.<sup>89</sup>

Enfin, le gouvernement fait également l'objet de critiques concernant l'insuffisance de l'aide humanitaire apportée aux communautés touchées,<sup>90</sup> ainsi que le manque de prise en charge des victimes et des déplacés, ce qui aurait contribué à aggraver les déplacements massifs de civils.

« Le gouvernement pour cette crise ne dit rien. Même pour nous qui avons perdu les nôtres, il ne fait rien. Les chefs coutumiers ont peur parce que d'autres ont été tués. Les militaires étaient envoyés pour sécuriser les populations, mais ils se sont liés avec les Mobondo, volent les biens des gens et se les partagent. »

Entretien avec un villageois de Kibirika, Menkao, février 2025.

<sup>87</sup> ONU (décembre 2023), S/2023/990, op. cit., p. 26.

<sup>88</sup> Congofort.com, *Détention de Fabrice Kavabioko : l'implication de Tshisekedi sollicitée par les membres de la Cour Royale*, 5 août 2025.

<sup>89</sup> Entretien téléphonique, octobre 2025.

<sup>90</sup> Par exemple : Entretien avec un villageois de Kibirika, Dumi, janvier 2025 ; et Entretien avec un militaire, Maluku, février 2025.



▲ À Batshongo, à 160 km de Kinshasa, des déplacés Yaka s'installent en périphérie du village. Des habitations de fortune en tôle se multiplient dans cette zone déserte par les populations Teke, chassées par les violences.  
© Colin Delfosse

### 3.5.2. Forces de sécurité

Le gouvernement congolais a déployé les forces de l'ordre (militaires et policiers) après les événements violents dans des villages tels que Masia-Mbe et Dumu en 2022, afin de mener des opérations militaires contre le Mobondo ainsi que d'assurer la sécurité de la population et la protection de ses biens, dans la perspective de restaurer la paix.<sup>91</sup>

L'appréciation de l'impact des forces militaires varie selon les zones et d'un interviewé à l'autre. Certaines zones auraient été pacifiées grâce à la présence des militaires. À Kwamouth-cité par exemple, un habitant témoignait : « *La présence des militaires à Kwamouth-cité est très capitale. Une ville sans défense est une ville morte. Si le gouvernement n'avait pas déployé des militaires à Kwamouth-*

*cité, on allait tous mourir. Les militaires nous protègent contre les Mobondo.* »<sup>92</sup>

Toutefois, dans d'autres zones, les militaires ont été accusés de se focaliser uniquement sur la sécurisation des grandes routes et grands axes fluviaux, sans se rendre ou intervenir dans les forêts, où se cachent les Mobondo. Dans plusieurs localités, des allégations font même état de cas présumés de collaboration entre des militaires et les Mobondo, au détriment de la population civile. CDJP a par exemple rapporté qu'un commandant des opérations militaires « Ngemba », à Maluku-Mbankana, joue souvent le rôle du médiateur pour le versement de la rançon exigée par les Mobondo aux familles de civils kidnappés. De plus, l'organisation dénonce « une collaboration fluide entre le Lieutenant-colonel Panzu et les différentes factions Mobondo opérant à Maluku ».<sup>93</sup>

91 CDJP Kinshasa (septembre 2023), op. cit., p. 4.

92 Interlocuteur l'atelier de restitution à Kwamouth-cité, septembre 2025.

93 CDJP, Lettre AK/CDJP/BD/039/2025 — Synthèse du rapport des veilleurs du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2025, du 13 octobre 2025.

Au début des opérations militaires en 2022 et 2023, plusieurs rapports ont fait état d'actes de violence par les militaires à l'encontre de civils. D'après plusieurs témoignages recueillis, les militaires auraient, dans un premier temps, fait preuve d'une grande brutalité

à l'égard de l'ensemble des Yaka : « *Auparavant, les militaires considéraient tout Yaka comme Mobondo mais maintenant les militaires ont compris que tout Yaka n'était pas Mobondo.* »<sup>94</sup> Toutefois, il faut ajouter que cette méfiance n'a certainement pas disparu partout.

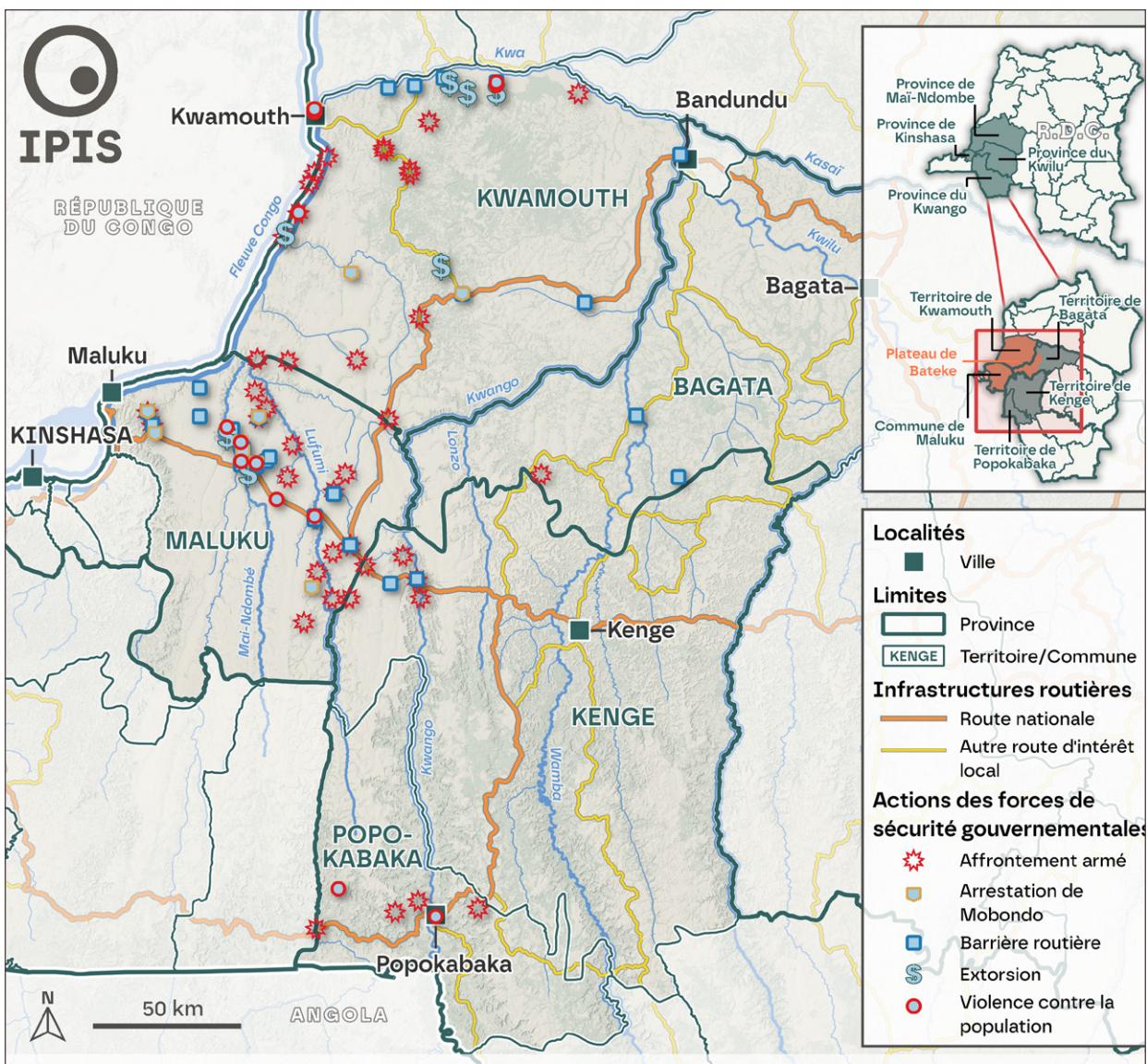


◀  
**Une patrouille du 15<sup>e</sup> bataillon de la Garde républicaine, déployée dans le village de Mbankana, à 150 km de Kinshasa, pour sécuriser la zone. © Colin Delfosse**

Cependant, le manque d'actions ciblées contre les véritables combattants Mobondo suscite beaucoup de mécontentement parmi les populations locales. (Seulement 38% des incidents rapportés impliquant des acteurs étatiques sont des affrontements avec les Mobondo, voir le graphique ci-dessous.) Plusieurs interlocuteurs déplorent que les FARDC se limitent à surveiller les axes principaux, au lieu de traquer les

Mobondo dans la « brousse » plus reculée et dans les campements agricoles où ils pourraient se cacher pour échapper à toute répression. Les sources confirment également que bien que les militaires aient mis en place des barrières autour des zones occupées par les Mobondo, aucune opération de plus grande ampleur n'a encore été initiée pour reprendre le contrôle de ces territoires.

94 Entretien avec un villageois, Nkomo Chasseur, mai 2025.



Crée par IPIS en octobre 2025. Cette carte contient des données de CDJP, GFC, GRID3, MapTiler et OpenStreetMap. Les incidents rapportés couvrent la période allant de juin 2022 à juin 2025 et ne constituent pas une liste exhaustive. Les limites administratives e

▲ Figure 7 : Incidents impliquant les forces armées congolaises (FARDC) entre juin 2022 et juin 2025.

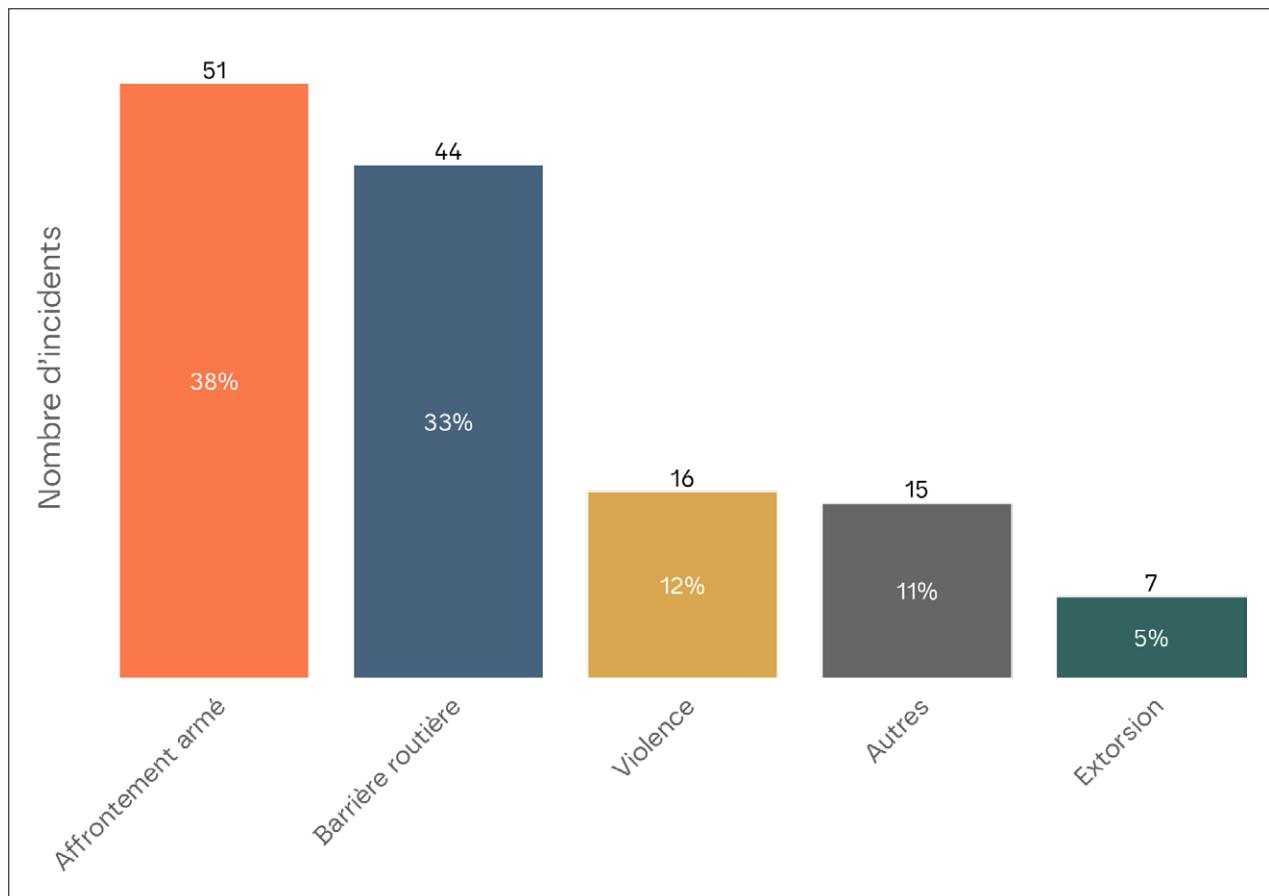
En outre, dans la plupart des localités, les forces armées sont accusées d'extorquer la population locale. De nombreux interlocuteurs ont témoigné qu'après le début de la crise, le nombre de barrières des FARDC a fortement augmenté. En 2024 par exemple, on ne comptait pas moins de 14 barrières militaires sur la RN17 dans le territoire de Kwamouth, réputée pour les rançons exigées aux usagers de la route.<sup>95</sup> Bien que ces barrières renforcent souvent la sécurité, elles sont surtout considérées comme une source de frustrations en raison des taxes illégales excessives qu'elles impliquent, ainsi que de leur impact sur la libre circulation des personnes.

Les participants à la réunion de restitution à Maluku ont par exemple compté 34 barrières sur quelques axes clés dans leur commune :<sup>96</sup>

- Axe Dumi Bif-Nkomo Chasseur : 5 barrières ;
- Axe Dumi Bif-Nkieme/Kibirika : 6 barrières ;
- Axe Mbankana-Kinzono-Mampu : 4 barrières ;
- Axe Mongata-Mfumu Nkento : 2 barrières ;
- Axe Mbankana-Bua ntaba : 3 barrières ;
- Axe Mutshiene-Tansia : 2 barrières ;
- Axe Menkao-Mongata (RN1) : 12 barrières.

95 [https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2024-09/points\\_saulants\\_situation\\_de\\_protection\\_en\\_rd\\_congo\\_aout\\_2024\\_vf\\_3.pdf](https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2024-09/points_saulants_situation_de_protection_en_rd_congo_aout_2024_vf_3.pdf)

96 Intervention d'un participant lors de la restitution à Maluku, septembre 2025.



▲ Figure 8 : Nombre d'incidents impliquant des acteurs étatiques\*, par catégorie, entre juin 2022 et juin 2025 (133).

\* Ce graphique prend en compte tous les incidents impliquant les acteurs étatiques suivants : Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), Police Nationale Congolaise (PNC), Garde républicaine, Gouvernement et Agents de Service Public. Néanmoins, la plupart de ces incidents (90 %) sont liés aux FARDC.

33% des incidents impliquant les forces étatiques dans notre base de données (44 des 133 incidents) se sont produits au niveau de barrières routières (voir le graphique ci-dessus), ce qui en fait les principales interfaces de la réponse militaire – et malheureusement, dans la perception de la population affectée, des interfaces de harcèlement.

Certains militaires se livraient également à l'exploitation des produits abandonnés par les fermiers et cela, en collaboration avec des miliciens Mobondo.

« Les barrières sont venues après les attaques, et elles ont un impact positif sur la sécurité. Elles nous protègent. Mais actuellement ces barrières constituent aussi une tracasserie énorme. Il faut toujours payer 1 000 FC par colis avant de pouvoir passer la barrière. De Dumi

bif(urcation) jusqu'ici [Nkieme] il y a 5 barrières. Alors les motos hésitent à venir. Les mamans et les individus ne paient pas. Mais les véhicules paient entre 5 et 15 000 FC. Si le véhicule est vide, tu ne paies rien. Pour les motos, à l'aller c'est le motard qui paie les 1 000 FC, mais au retour c'est le client qui paie 1 000 FC et par colis. »

Entretien avec un notable, Nkieme, mai 2025.

Ici, il sied de noter que les militaires déployés souffrent d'arriérés dans le paiement de leurs salaires. Ces retards de versement, qui valent parfois pour plusieurs mois, les contraignent ainsi à « se débrouiller » pour survivre. Comme l'admettait un capitaine déployé pour sécuriser la population dans la zone : « L'État nous traite normalement par rapport à notre condition de

*militaires. Par contre, c'est nous qui rançonnons encore la population.* »<sup>97</sup>

### 3.6. Plan préétabli ou opportunisme d'entrepreneurs de conflit ?

Après le début des violences dans le territoire de Kwamouth, le conflit s'est rapidement étendu aux provinces voisines. Des interlocuteurs de la commune rurale de Maluku ont indiqué que les Mobondo étaient arrivés chez eux, au village Kibirika, dès le 28 août 2022. Ils ont toutefois souligné que, selon eux, le phénomène Mobondo semblait inimaginable à Maluku, en raison de l'absence d'encrage local ou de véritables motifs de tensions – la cohabitation ayant à leurs yeux toujours été pacifique entre les différentes tribus. Pour reprendre les mots de certaines personnes interrogées : « *La crise est arrivée ici à Maluku comme le vent* ».<sup>98</sup>

Comment expliquer qu'un conflit opposant deux communautés à Ebali ou à Masia-Mbe ait pu se propager aussi directement et rapidement à d'autres villages, voire à des provinces voisines en reproduisant presque les mêmes modes opératoires ? Cette expansion et sa rapidité alimentent au sein de certaines communautés locales l'idée de l'existence d'un plan préétabli, ou d'une « main noire » orchestrant le conflit sur le Plateau des Bateke. Cette analyse considère que la problématique de la redevance coutumière aurait servi de prétexte aux instigateurs de la crise pour mettre en œuvre leur plan hégémonique Yaka, probablement encouragé ou instrumentalisé par certaines personnalités politiques poursuivant des objectifs non déclarés.<sup>99</sup>

Ici, il est fait référence à une lettre que le Kiamvu Odon Kimona aurait envoyée aux chefs Teke le 7 août 2021. Cette lettre remettait en question la légitimité des chefs Teke, en désignant le « Plateau des Bateke » comme « Plateau Lunda », en référence à l'ancien royaume Lunda dont les Yaka descendent.<sup>100</sup> Dans les procès-verbaux du ministère public situé à proximité du tribunal militaire de garnison de Bandundu,

plusieurs personnes interrogées ont également suggéré qu'Odon Kimona, avec l'appui de certains collaborateurs – tels que les dénomés Clovis, Lambert, Mandela et le « chef » Ephraïm – aurait planifié le mouvement de désobéissance à la redevance coutumière, et incité les populations Yaka et apparentées à se soulever lors des réunions tenues au campement Nicolas (Kwamouth).<sup>101</sup>

Les chefs Teke auraient alors convoqué une réunion à Masia-Mbio, en octobre 2021, au cours de laquelle ils auraient décidé d'augmenter les redevances coutumières afin de contraindre les Yaka à quitter le Plateau. Selon des participants aux réunions de restitution, cette majoration de la redevance coutumière n'aurait toutefois été que le prétexte employé pour justifier le soulèvement contre les chefs Teke. Ces interlocuteurs étaient convaincus que la conquête du Plateau des Bateke remonterait aux années 1990 et que les efforts visant à le rebaptiser « Plateau Lunda » seraient déjà en cours depuis 2016.<sup>102</sup>

Cette analyse semble également corroborée par l'installation de plusieurs chefs Yaka dans certains villages, comme ceux de Kinsele et Mwana-Mputu.<sup>103</sup> De plus, des interlocuteurs affirment que Kiamvu Odon serait arrivé à Kinsele le 1er août 2022 après la prise de plusieurs villages dans le territoire de Kwamouth par les Mobondo. Il aurait été arrêté par la police, mais relâché 12 jours plus tard suite à l'intervention d'un ancien gouverneur.<sup>104</sup> Le mandat d'arrêt émis par la police à l'encontre du Kiamvu Odon fin 2022, a été jugé trop tardif par certains élus du Grand Bandundu. Ces élus auraient exprimé leur incompréhension quant à l'invitation d'Odon Kimona, par le gouvernement, à participer aux concertations sur le conflit, alors même « *que tout le monde savait que c'était lui qui en était l'auteur initial* ».<sup>105</sup>

Ici, il convient également d'évoquer les éventuels enjeux politiques nationaux liés à la crise actuelle sur le Plateau. Par le passé, les appels des Yaka à leurs représentants politiques avaient eu peu d'effets, notamment sous la présidence de Joseph Kabila,

97 Entretien avec un militaire, commune rurale de Malaku, février 2025.

98 Entretien avec un villageois, Nkomo Chasseur, mai 2025 ; Entretien avec un chef local, Mongata, février 2025.

99 CDJP Kinshasa (septembre 2023), op. cit., p. 16.

100 CDJP Kinshasa (septembre 2023), op. cit., p. 6 ; ONU (décembre 2023), S/2023/990, op. cit., p. 25.

101 Procès-verbaux du ministère public près du TMG de Bandundu, juin 2022, p.2.

102 Restitutions de la recherche à Kinshasa et Kwamouth (Ngambomi et Kwamouth-cité), septembre 2025.

103 CDJP Kinshasa (septembre 2023), op. cit., p. 7.

104 Restitution de la recherche à Kinshasa, septembre 2025.

105 Actualite.cd, *Violences communautaires à Kwamouth: la police recherche 6 présumés auteurs intellectuels*, 25 novembre 2022.

période durant laquelle les Teke entretenaient des relations privilégiées avec le pouvoir central, comme en témoignent les nombreuses et vastes concessions foncières obtenues par l'ancien Président et son entourage sur le Plateau des Bateke. (Voir section ‘3.3 Accaparement des terres’) Un rapport de Pole Institute affirme à cet égard que « *les acquisitions foncières faites par le président Joseph Kabila ont des germes de contestation qui peuvent avoir des connexités avec le conflit actuel entre Teke et Yaka à Maluku.* »<sup>106</sup> Il sied par ailleurs de noter que le Président actuel, Félix Tshisekedi, est engagé dans un processus visant à démanteler les réseaux politico-économiques que l'ancien président avait mis en place à travers le pays (pour « déboulonner le système Kabila »).<sup>107</sup> Dans ce contexte, l'environnement périurbain stratégique entourant Kinshasa pourrait bien constituer un champ de bataille où cette recomposition des influences politiques et économiques se manifeste – potentiellement au travers de manipulations et de manœuvres politiques.

Par ailleurs, il y a aussi le choix de Fabrice Zombi, dit « Mini Kongo » comme médiateur de la crise. (Voir section 3.5.1 ‘État Congolais’) En raison de son appartenance à l'ethnie Suku – étroitement liée aux Yaka, Fabrice Zombi n'est pas considéré comme un arbitre neutre, et son choix par le gouvernement comme médiateur reflète un parti pris politique.

Il apparaît ainsi clairement que les conflits – qui trouvent leurs racines dans les problématiques étudiées dans les sections 3.1 à 3.5 – sont instrumentalisés, à degrés divers, à des fins politiques, stratégiques et économiques par certaines personnalités influentes. Cependant, il est difficile de concevoir que l'ensemble

de la crise résulte d'un plan préétabli. Il semble plutôt que de nombreux instigateurs malveillants aient opportunément instrumentalisé le conflit pour servir leurs propres intérêts. Ainsi, de nombreux conflits locaux, attisés par des entrepreneurs de conflit tirant parti de fragilités structurelles – telles que l'absence de présence effective de l'État, la précarité socio-économique des jeunes, ou encore l'affaiblissement du pouvoir coutumier – peuvent dégénérer en une vague de violence de grande ampleur.

À titre d'illustration, nous mentionnons ici la manière dont le conflit s'est propagé, tel un effet domino, vers Kibirika, puis vers le village de Nkieme (tous les deux situés dans la commune rurale de Maluku). Un fermier Yaka, nommé Guylain, a échangé avec les Mobondo – présents à proximité de Kibirika – au sujet d'un différend l'opposant au chef coutumier Teke. Ce dernier, en désaccord avec la démarche de Guylain, a ordonné la destruction de sa ferme. Par la suite, Guylain a sollicité l'appui des Mobondo pour venger cet acte en attaquant le village de Kibirika, en novembre 2022. Plus tard, dans le cadre d'un conflit de pouvoir local à Nkieme (village voisin de Kibirika), un chef local affirme que son rival a approché Guylain. À la suite de cela, les Mobondo ont chassé le chef en question et occupé le village de Nkieme pendant dix mois, à partir de février 2023.

Finalement, l'apparition de groupes relevant des « Mobondo Kuluna » peut également soutenir une lecture des dynamiques opportunistes de la crise. Les « Mobondo Kuluna » sont des groupes criminels, qui sont très largement motivés par la rapacité (voir section 2.4 ‘Motivations des Mobondo’).

<sup>106</sup> Akilimali J.B. et Kirusha J.K., *Conflit de Kwamouth entre les (Ba)Tékés et les (Ba)Yaka : Analyses des répercussions sociopolitiques et humanitaires à Kinshasa*, Pole Institute, mars 2024, p. 28. En plus le rapport écrit “Certains politiciens sont instigateurs de ce comportement des chefs coutumiers. Ces politiciens ne souhaitent pas mettre fin à ce conflit qui a pris une tournure inattendue. ... La politisation c'est aussi l'existence d'une guerre froide entre certaines élites politiques Yaka et certaines élites politiques Téké haut-placés à Kinshasa et qui, à l'occasion de ce conflit, semblent jouer un rôle indirect en termes d'influence sur le cours des violences.” (Akilimali J.B. et Kirusha J.K. (mars 2024), op. cit., pp. 57-58)

<sup>107</sup> Deskeco.com, Félix Tshisekedi tente-t-il de démanteler les réseaux financiers de Kabila encore actifs à Kinshasa ?, 25 juin 2025.

# Conclusion

« La révolte des Mobondo » ou « le conflit intercommunautaire entre les Teke et les Yaka » ; aucune de ces formulations ne rend pleinement compte de la complexité du conflit et de la crise humanitaire qui secoue l'ouest de la RDC, et ce, jusqu'aux portes de Kinshasa. Le conflit a initialement commencé au niveau local, dans le territoire de Kwamouth, trouvant son déclencheur dans un différend foncier lié à l'augmentation des redevances coutumières. Néanmoins, ce qui a commencé par des incidents localisés s'est rapidement mué en actes de violence collective propagés par une collection de factions armées regroupée sous le nom de « Mobondo ».

Entre-temps, ce conflit local a dégénéré en une crise sécuritaire et humanitaire qui touche plusieurs provinces de l'ouest du Congo et a déjà fait plus de 5 000 morts et continue de déplacer 280 000 personnes. En outre, la crise s'étend progressivement au-delà de la zone du conflit, avec des conséquences directes : l'agriculture est aujourd'hui paralysée et les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté. Étant donné la proximité de la région affectée avec la capitale, la crise impacte également le coût des produits de première nécessité à Kinshasa. Enfin le conflit risque aussi de graduellement s'enraciner en raison de la multiplication des barrières routières – mises en place par les militaires et Mobondo –, des extorsions à l'encontre de la population qui y sont pratiquées et des tensions intercommunautaires qui s'intensifient.

L'appellation « Mobondo », employée pour désigner les différents groupes de miliciens, n'est apparue qu'après le déclenchement de la crise. Ce mouvement pluriforme combine violence, aspirations millénaristes, croyances traditionnelles et revendications de justice sociale. Ce qui au départ apparaissait comme une insurrection contre les abus du pouvoir coutumier Teke et les injustices foncières associées s'est progressivement mué en un ensemble d'expressions disparates : certains groupes cherchant à renverser un ordre jugé inique tandis que d'autres voient dans le conflit une opportunité de profit, de conquête de pouvoir ou de vengeance.

La révolte initiale portait en elle une promesse de libération et de renouveau : rupture avec un ordre coutumier affaibli au niveau local ; recomposition

des équilibres de pouvoir ; et même, un écho d'un changement national dans le contexte d'une nouvelle présidence. Ces multiples niveaux d'interprétation ont contribué à donner au mouvement un souffle quasi messianique.

Cependant, l'énergie révolutionnaire des débuts s'est rapidement dissipée. Dans de nombreuses zones, les Yaka et autres groupes ayant embrassé la cause Mobondo ont découvert que la promesse de libération n'a pas été suivie d'effets, la domination ayant simplement changé de visage. Le mouvement, initialement porteur d'un idéal de justice, s'est fragmenté en une mosaïque de groupes aux motivations hétérogènes —, dominées par la rapacité et le banditisme par certaines groupes dans les provinces du Kwango et de Kwilu ; enracinées dans une révolte sociale et spirituelle dans le territoire de Kwamouth; et absorbées par des enjeux fonciers et politiques dans la commune rurale de Maluku.

La fragilisation du pouvoir coutumier a constitué à la fois un déclencheur et un révélateur. En s'attaquant directement aux *Mfumu*, les Mobondo ont paradoxalement réaffirmé l'importance de l'autorité coutumière dans l'équilibre socio-économique congolais. Leur révolte a exposé une crise profonde de légitimité : entre chefs accusés de corruption et populations en quête d'ancre spirituel et de justice.

Cette étude montre enfin que l'absence de l'État, la précarité socio-économique, l'accaparement des terres par les élites politiques et, l'instrumentalisation du conflit par des « entrepreneurs de conflit » ayant des intérêts politiques et économiques, ont favorisé la pérennisation du cycle de la violence. L'extension géographique du conflit – couvrant maintenant des territoires de Kwamouth (Maï-Ndombe) au nord jusqu'à Maluku à l'ouest et à la province du Kwango au sud – illustre comment des griefs locaux peuvent être instrumentalisés pour des intérêts économiques ou politiques bien plus larges.

Aujourd'hui, le risque principal réside dans la normalisation de cette violence diffuse : la transformation des Mobondo en acteurs criminels, la perte de repères communautaires, et la fragilisation durable de la coexistence entre Teke, Yaka et autres groupes. Si des signes d'épuisement apparaissent

parmi les combattants, la désillusion seule ne suffira pas à rétablir la paix.

Toute réponse durable doit donc reconnaître la pluralité du phénomène : distinguer les dynamiques

de Kwamouth, de Maluku et de la province du Kwango, et articuler les efforts de pacification autour d'une restauration crédible de la justice foncière, d'une réhabilitation du pouvoir coutumier et d'une réinsertion socio-économique des jeunes.



# Recommendations

## Aux autorités congolaises :

- 1. Prioriser une initiative de paix inclusive,** centrée sur les véritables acteurs locaux, intégrant activement les jeunes et les femmes, et coordonnée avec les organisations et structures communautaires déjà engagées dans la promotion de la paix dans les zones affectées.
- 2. Renforcer la sécurité et restaurer l'autorité de l'État** en donnant des injonctions claires aux forces de sécurité pour combattre les bastions Mobondo, en mettant fin aux pratiques de taxation illégale et aux abus, et en garantissant la libre circulation des personnes, des biens et des acteurs humanitaires.
- 3. Mettre en œuvre une stratégie multisectorielle de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)** permettant le désarmement effectif des miliciens Mobondo et la réintégration durable des jeunes combattants dans la vie civile et communautaire.
- 4. Ouvrir une enquête parlementaire indépendante** afin d'identifier les responsables politiques, administratifs et sécuritaires impliqués dans la crise, d'établir les chaînes de commandement et de recommander les poursuites judiciaires nécessaires.
- 5. Organiser un processus de justice transitionnelle** reposant sur des mécanismes de vérité, de réparation et de réconciliation, avec la participation active des victimes, des différentes communautés et de la société civile.
- 6. Favoriser le relèvement socio-économique** en reconstruisant les infrastructures détruites, en indemnisant toutes les victimes sans distinction et en luttant contre le chômage des jeunes à travers des programmes d'emploi, de formation et de soutien à l'entrepreneuriat local.

## Aux principaux bailleurs, états partenaires, et les agences des Nations unies :

- 1. Incrire la crise de l'ouest de la RDC à l'agenda des dialogues bilatéraux et multilatéraux avec le gouvernement congolais**, afin de reconnaître officiellement la crise des Mobondo comme une urgence humanitaire et de gouvernance majeure.
- 2. Renforcer le soutien aux initiatives de paix, de documentation des violations, d'action humanitaire et de développement socio-économique menées par les organisations locales**, en garantissant un financement flexible, pluriannuel et direct, afin d'assurer l'efficacité et la durabilité des actions.
- 3. Favoriser et soutenir une approche intégrée et coordonnée alliant humanitaire, développement et consolidation de la paix**, afin de répondre de manière cohérente aux besoins immédiats et aux causes profondes de la crise.

## À la société civile congolaise et internationale :

- 1. Mobiliser des réponses adaptées et durables aux besoins des communautés affectées**, en intégrant protection, assistance humanitaire, relèvement socio-économique, paix et cohésion sociale.
- 2. Renforcer la documentation, la sensibilisation et le plaidoyer collectif** sur la crise des Mobondo, afin d'accroître la visibilité de la crise et de soutenir la reddition de comptes des responsables.
- 3. Soutenir les espaces locaux de dialogue intra- et intercommunautaire**, en s'appuyant sur les structures existantes (traditionnelles) pour consolider la cohésion sociale et prévenir les violences.



# Annexe

Annexe 1 : Leaders Mobondo par axe.

Maluku		
Nom du leader	Leaders dépendants	Villages
Général B52 (basé à Bolingo)	Mutu rouge	Kibirika
	Dinausore	Mwana- Mputu
	Dera	Nsuni
	B50	Ibi
	Mayas	Munziana
	Mangasa	Muliono
	Josué	Minikongo
	Kadogo	Karo
	Satan 2	Ibi
	Sizo	Nkiene
Général Paul Uhoya (basé à Mfumu-Nkento)	Kangala	Mongata
	Colonel Nzete	Bukana
	Colonel Ya Nzambe	Feshi
	Colonel David	Ntsio
	Colonel Djanny	Ntsio
Colonel China Rambo	-	Groupement Mwe
Kwamouth		
Karkos	Colonel Dady	Kinsele
	Général Satonge	Musiamu
	Colonel Envoûté	Botulu
	Kapaya	Likanda ya kala et Lizino
	Sekedia	Masia-Mbé
Cobra	Ephraïm	Nicolas
	Donpis	Masese
	Kitota	Bokala
	Matondo Mpoya	Etumba na ngwaka
	Basky	Mibe

	Makandu	Kalunga
	Roy Lusengi	Brazza / Bisiala
	Jeremie Lusengi	Wenge / Bisiala
	Général Plaisir	Liduma
	Général 2 Nzete	Entsio
	Zaïko	Campement Loo / Kunzulu
	Kaï Kaï	Miboro
	Matebo	Chantier
Sadam	-	Kunzulu
Général Lindonge Bore	-	Ebali
<b>Kwango</b>		
	Kabose	Batshongo (Mambiene)
	Colonel Mupepe	Mulosi
	Mbunza mabe	Ibabulu
Président Demouton	Mal à l'aise	Bukanga lonzo secteur
	Américain Noir	Ngala konzi
	Colonel mille esprits	Tavunda
	Petit Sadam et Badjo	Kasinzi
	Trésor	"Quel ton problème" dans le parc Bukangalonzo
	Bic Rouge	-
Général Jean Munduki (basé à Takundi)	Masasu	Parc Inkara
	Satan 2	-
	Sabotana	Kimpasi

Recherche indépendante et  
renforcement des capacités  
*pour une paix durable, un  
développement soutenable et le  
respect des droits humains*